

La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une longue persévérance; leur paresse ou leur inconstance leur fait perdre le fruit des meilleures commencements.

La Bruyère.

Le Commerce

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse est l'école des adultes.

Cardinal Andrieu.

VOL. XXVII — No 13

Nuageux et froid. Averses et neige.

MONTREAL, JEUDI 18 AVRIL 1929

Maximum, 38. — Minimum, 28.

PRIX : TROIS SOUS

Bas les armes !

L'article VIII du Pacte de Genève confiait au Conseil de la S. D. N., en 1919, la lourde charge de faire triompher la politique du désarmement universel. Les Membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action communes.

"Le Conseil, tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque Etat, prépare les plans de cette réduction, en vue de l'examen et de la décision des divers gouvernements..."

A ces fins, on convenait de former une Commission permanente qui donnerait au Conseil "son avis sur l'exécution des dispositions de l'article VIII" et l'on décidait de réunir une Conférence du désarmement.

Les diplomates et les hommes politiques croyaient avec raison qu'il fallait d'abord frapper à la racine du mal. Pour eux, la racine, c'étaient les armements considérables des principales puissances. Pas d'armes; pas de guerre. Donc il faut sinon réduire les armements, du moins les limiter. A première vue, il s'agissait d'une simple équation qui n'avait pas cependant le mérite de la nouveauté. De tout temps, et surtout après des guerres longues et sanglantes, après des périodes de malaise et de deuil, des chefs d'Etat ou des juristes, honteux du passé, inquiets pour l'avenir, recherchaient les moyens d'empêcher le retour des guerres.

On désarmait au moyen-âge, lorsque la grande voix de l'Eglise, par ses papes et ses évêques, imposait la Trêve de Dieu. L'habitude s'introduisit peu à peu de signer des trêves entre les Etats, et alors, pendant un temps plus ou moins long, ces Etats désarmaient: telle fut la trêve de douze ans signée en 1609, entre l'Espagne et les sept Provinces-Unies. Parfois aussi, un Etat victorieux imposait au vaincu une limitation des armements. Au lendemain de Tilsit (1807), Napoléon, ayant écrasé la Prusse, lui interdit d'avoir plus de 40,000 hommes sous les armes pendant dix ans.

En 1831, Sebastiani, ministre des Affaires étrangères de Louis-Philippe, proposa la réduction générale des armements. Mais le chien de garde de l'Europe, Metternich, — "le dieu-terme de la diplomatie", — s'y opposa en soutenant, non sans raison, que "le désarmement est la conséquence d'un état de paix moral". Un peu plus tard, vers 1863, Napoléon III, utopiste et généreux, suggéra lui aussi de réunir une conférence pour la limitation et la réduction des armements. Il se heurta surtout au refus du "Foreign Office". Enfin, tout le monde connaît les efforts répétés du malheureux tsar de Russie, Nicolas II, en faveur de la paix garantie par le désarmement général ou partiel. Les représentants des principaux Etats du monde se réunirent à La Haye en 1899 et en 1907. On émit des vœux, on vota des résolutions, on signa des conventions... Mais, pendant ce temps-là, la course aux armements entraînait dans une phase nouvelle qui devait aboutir aux déclarations de guerre de juillet et d'août 1914.

Ainsi donc, chaque fois qu'on tenta de limiter ou de réduire les armements, on se heurta à des obstacles qui semblaient insurmontables. Chaque puissance avait son point de vue, ses besoins, sa politique. L'opinion publique paraissait indifférente devant la multiplication phénoménale des baïonnettes, des canons et des croiseurs. Mais, au lendemain de la guerre, les peuples, encore sous le coup de fortes émotions, douloureusement meurtris pour la plupart, comprenaient qu'il fallait éviter le retour de semblables catastrophes. "Plus de guerre; c'est la mort..." Celle qui se termine doit être la dernière." D'habiles politiciens se firent un nom en disant, des discours de l'Histoire, de vieilles formules et en leur donnant une teinte moderne.

On pense bien toutefois qu'il ne suffit pas de crier sur tous les tons: "Désarmons, désarmons, qu'ils désarment!"... pour que fusils, mitrailleuses et avions disparaissent aussitôt.

On commença par désarmer l'Allemagne, tenue pour la grande responsable de la guerre de 1914. Sous l'œil à moitié fermé de John Bull, les eaux de la mer du Nord engloutirent les navires de guerre allemands. Le Reich fut, par contre, autorisé à avoir des troupes: la Reichswehr, puissante armée de cadres dont on pourra apprécier la souplesse et la vigueur si jamais quelque nouveau conflit éclate.

Mais — nous venons de le voir — le Pacte de Genève annonçait tout au moins des tentatives de désarmement général. On admettait le principe avec certaines réserves nécessaires. Le tout était de s'entendre sur la façon de procéder. Dès le début, le désaccord était complet entre les grandes puissances victorieuses.

On comprit assez vite que la Conférence du désarmement ne pourrait seule parvenir à résoudre le problème. Aucun des problèmes confiés à la S. D. N., n'est en effet plus complexe, plus délicat, plus épineux que celui du désarmement. Chaque partie de ce problème demande à elle seule de longues études et des conversations répétées: désarmement naval, désarmement aérien, désarmement terrestre, désarmement aérien. Puis il faut rechercher ce qui est nécessaire à la sécurité nationale de chaque Etat. Ce n'est pas en supprimant la police, les prisons et les tribunaux qu'on empêche le vol et le meurtre. Il faut aussi tenir compte, suivant la thèse française — de l'inspiration de la trilogie: arbitrage, sécurité, désarmement — de la solidarité de tous les armements. On ne doit laisser de côté l'aspect industriel de la question. Car un pays peut n'avoir officiellement que quelques navires, une armée restreinte, des avions de commerce. Cela n'est qu'une façade. Derrière, il y a des sous-marins dans les chantiers, des usines où l'on fabrique clandestinement des armes de toutes sortes et des gaz. Les avions commerciaux se transformeront sans peine en avions de guerre. Toute l'industrie de tel pays peut, en un jour, être mise au service de la guerre. Il y aura des "mobilisations industrielles" comme des mobilisations humaines.

La tâche était vraiment trop lourde pour la seule Conférence du désarmement. Un travail d'approche, de débâlement s'imposait. Dans ce but, on créa, en 1926, une Commission préparatoire à la Conférence du désarmement dont font partie, non seulement les Etats membres du Conseil de la S. D. N., mais encore des Etats non-membres de la Société, comme les Etats-Unis, l'Union des républiques soviétiques socialistes de Russie et la Turquie. Cette Commission a déjà siégé en 1927, en mars 1928, et elle est réunie de nouveau à Genève, depuis lundi. Elle n'a pas pour fonctions d'accomplir elle-même le désarmement, mais de préparer un programme qui sera, par la suite, soumis à la Conférence.

Telle qu'elle est, la besogne n'est pas aisée. Mais la Commission a pour elle l'expérience d'un passé récent: réunions à peu près stériles, conférence navale qui a échoué (1927), projets d'accords particuliers qui soulevèrent des tempêtes de protestations (accord naval franco-anglais) etc. Cela devrait servir à inspirer ses propres travaux.

Le monde attend. Beaucoup de personnes sont sceptiques sur le résultat des délibérations en cours. Il semble que, plus on parle de désarmement, plus certains pays augmentent leurs budgets naval, militaire, aérien. L'an dernier, à Genève, M. Litvinoff, en se frappant la poitrine, réclamait le désarmement universel et immédiat... Or la Russie a présentement sous les armes plus d'un million d'hommes. Lord Rothermere rappelle, il y a deux ans, que, par rapport à ses dépenses de 1913, la France avait réduit son budget de guerre de 50 pour cent, l'Italie de 40 pour cent, l'Allemagne de 65 pour cent, tandis que l'Angleterre restait au même point et que les Etats-Unis avaient accru le leur de 25 pour cent. Depuis, tout est à la hausse.

Notre pays, paraît-il, est celui qui a fait le plus de progrès, dans la voie du désarmement... Contre qui, grands dieux! aurions-nous à nous défendre si ce n'est d'abord contre nous-mêmes? Jean BRUCHESI.

AU SENAT

LE SENAT ETUDIE LE PROJET DU CANAL DE CHIGNECTO

Le canal raccourcirait la distance du golfe St-Laurent aux ports américains de 400 milles

DIT LE SENATEUR BLACK

Le creusement de ce canal serait d'un avantage inestimable pour les provinces maritimes

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 17. — L'hon. F. B. Black a pris aujourd'hui, au sénat, les intérêts de la construction d'un canal qui couperait l'isthme de Chignecto. Ce projet date de 1886. Il a été repris souvent ensuite, sous la domination anglaise. Il y eut un temps où le projet de canaliser l'isthme a été abandonné pour un autre projet, de proportions fantastiques, de chemin de fer qui transporterait les vaisseaux du golfe St-Laurent à la Baie de Fundy. Mais on l'a plus tard abandonné pour revenir au canal.

Le canal projeté raccourcirait la distance du golfe St-Laurent aux ports américains de 400 milles, et serait, pour les provinces maritimes, dit M. Black, d'un avantage inestimable.

Le sénateur Logan a rappelé que ce canal était une promesse des Pères de la Confédération aux provinces maritimes, qui n'avaient encore reçu aucun sou pour en entreprendre la construction quand, à Welland, il y a un canal qui coûte déjà plus de cent millions. Aujourd'hui les hommes d'affaires des provinces maritimes reviennent à la charge: le ministre des Chemins de fer a accordé une enquête dans ce projet.

Le sénateur Dandurand avoue que l'entreprise du chemin de fer devant transporter les bateaux d'une rive à l'autre, a considérablement retardé la construction du canal, et lui-même, à ce dernier projet. La commission Duncan ne s'est pas occupée de la chose. Il se peut que le canal soit aussi avantageux qu'on le dit, c'est pourquoi le gouvernement prendra des renseignements. M. Black, répondant au sénateur Robertson, a nié que la construction de l'intercolonial ait été un substitut pour le canal préconisé par lui.

Le sénat siégera encore à trois heures demain après-midi.

L'HON. MASSEY A EN MAINS LA REPOSE DES ETATS-UNIS

La réponse au gouvernement canadien sur l'affaire du l'm Alone est remise à la légation canadienne

LE CONTENU RESTE VOILE

Ottawa adressera une nouvelle note à Washington et ensuite les documents seront rendus publics

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 17. — La réponse du gouvernement des Etats-Unis aux représentations faites par le gouvernement canadien sur le coulage de la goélette "l'm Alone" par un garde-côte américain dans le golfe du Mexique, a été remise sur la fin de la journée, aujourd'hui, à la légation canadienne.

Les autorités du département de l'Etat ont refusé de faire connaître la nature de la réponse des Etats-Unis mais le secrétaire d'Etat Henry Stimson avait dit plus tôt, dans la journée, qu'il s'attendait à ce que le gouvernement canadien ne ferait qu'une courte réponse à la note des Etats-Unis.

La dernière note canadienne, la réponse des Etats-Unis et la réponse canadienne à venir, seront toutes trois comme l'on s'y attend bien, rendues publiques simultanément ici et à Ottawa sur la fin de cette semaine.

La France n'a fait aucune protestation formelle en faveur de la famille de Léon Mainguy, l'un des membres de l'équipage de la goélette qui s'est noyé lors du coulage du vaisseau. Mainguy était né à St-Pierre et par conséquent se trouvait citoyen français. Il paraîtrait que la France attend le résultat des protestations canadiennes pour agir.

LES PLATRIERS AURONT EN SEPT., \$1.15 A L'HEURE

Les autorités du Builders' Exchange viennent de faire connaître que les salaires des platriers sont définitivement réglés, pour jusqu'à janvier prochain du moins. D'ici septembre, il a été décidé que ces hommes recevraient \$1.12 1/2 à l'heure et que les semaines de travail, et à partir de septembre ils recevront \$1.15 à l'heure jusqu'à janvier 1930, alors qu'une commission d'arbitrage sera appelée à fixer de nouveau, s'il y a lieu, le salaire des hommes de ce métier.

LE DISCOURS DE L'HON. P. SNOWDEN CAUSE DE L'EMOI

Sa portée, à la veille des élections, pourrait bien détruire le progrès réalisé à Genève

AUSTEN CHAMBERLAIN

Il demande à Ramsay MacDonald de dire au monde que l'Angleterre ne veut pas répudier ses promesses

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 17. — Le gouvernement Baldwin a vigoureusement pris une défense rapide de la fameuse note Balfour de 1922, au cours de la séance d'aujourd'hui à la Chambre des Communes, note par laquelle la Grande-Bretagne affirmait sa politique de tolérance en se contentant de collecter de ses alliés et de l'Allemagne tout juste ce qu'il lui faut d'argent pour payer sa propre dette de guerre envers les Etats-Unis.

Cette entente fut attaquée hier par l'hon. Philip Snowden, chancelier de l'Echiquier dans le cabinet travailliste MacDonald, qui déclara que le parti ouvrier n'a jamais souscrit au principe de cette note et qu'il serait prêt à en repudier la teneur si les circonstances se présentaient de le faire. M. Snowden s'est particulièrement attaqué à la France dont il a dit qu'elle avait renié les quatre-cinquièmes de sa dette envers l'Angleterre.

Sir Laming Worthington-Evans s'est chargé de répondre au nom du gouvernement: il s'est déclaré satisfait des ententes existant actuellement avec les nations européennes, d'autant qu'elles sont un juste équivalent des règlements consentis entre ces pays et les Etats-Unis. Le porte-parole du parti travailliste a répliqué que la déclaration de M. Snowden à l'effet que les Etats-Unis avaient obtenu de meilleurs règlements de dettes de la France et de l'Italie que ne l'avait fait la Grande-Bretagne. Les chiffres de M. Snowden, ainsi que sa méthode de calculer les pourcentages ne sont pas justes, dit-il. Inobtenant une meilleure base de comparaison en prenant les valeurs présentes des divers règlements. Ainsi calculé, le règlement de la dette de France aux Etats-Unis représente 49 pour cent du total des emprunts tandis que celui avec l'Angleterre est de 47 pour cent. Pour ce qui concerne l'Italie, la Grande-Bretagne retire en plus que les Etats-Unis.

"C'est là sûrement un acte irréfléchi et dangereux, qui ne trouve pas sa raison d'être dans rien de ce qui s'est passé, et on peut certes blâmer l'honorable membre et son parti de vouloir répudier un principe sur lequel a été basé tout le progrès vers la paix européenne et la reconstruction économique", dit-il. "Si on veut persister dans une politique semblable et que l'Europe est portée à croire que l'Europe est portée à l'extorsion, les paiements plus considérables pour les dettes de guerre et de réparations que ceux que nous devons verser aux Etats-Unis, non seulement les intérêts britanniques en souffriront, mais un tort incalculable sera fait à l'avancement vers la paix mondiale".

Sir Laming termina en invitant formellement le chef de l'opposition, l'honorable Ramsay MacDonald, à dire s'il acceptait et endossait la déclaration de M. Snowden, et si la politique qu'elle comporte est celle préconisée par le parti travailliste. M. Snowden donna la réplique, et dit qu'il n'avait aucunement l'intention de s'excuser ou de retirer un seul mot de ce qu'il avait dit le jour précédent; par contre il se dit grandement surpris de constater combien on faisait de bruit autour de ses remarques, puisque ce n'était pas la première fois qu'il faisait cette déclaration. Il suppose que le parti conservateur et la presse ont donné une telle portée à son discours "parce qu'ils réalisent que le budget est une véritable faillite, et qu'ils sont en train de découvrir quelque chose qui pourrait leur servir de capital politique pour les élections".

Il continua en disant que le parti travailliste ne veut pas répudier les engagements de l'Angleterre, mais veut simplement se tenir libre pour l'avenir de reprendre les négociations au sujet des dettes de guerre.

Sir Austen Chamberlain demanda à Ramsay MacDonald, qui connaît les délicatesses de la situation internationale de donner au monde des mots d'assurance que, quelque soit le parti qui prenne le pouvoir, toutes les nations pourront être convaincues que l'Angleterre tiendra ses promesses, et que le monde peut continuer à conserver sa foi dans le bon sens anglais.

NOS CANOTIERS MONTREALAIS EN ROUTE LE 29 AVRIL

Vancouver, 17. — Paul Paquin et Dick Lesage, de Montréal, deux habitués du canot, entreprendront d'ici la traversée du Canada en canot par les lacs et rivières le 29 avril prochain. Les deux jeunes voyageurs ont l'intention de lancer leur canot à Burrard-Inlet et de longer le rivage jusqu'à la rivière Fraser dans laquelle ils s'engageront en venant vers l'est.

Paul Paquin est actuellement à Victoria où il est allé rencontrer le lieutenant-gouverneur, l'hon. Randolph Bruce, le géographe en chef de la Colombie Britannique et d'autres autorités de la province.

VOUS DEVEZ ETRE FIERES DE L'ŒUVRE

Déclare S. G. Mgr Geo. Gauthier au cours de l'assemblée annuelle de l'Ass. Maternelle

LA PAIX SOCIALE

La réunion du comité général de l'Assistance Maternelle est présidée par Mme Brodeur

"Personne ne désire plus que moi l'épanouissement de votre œuvre. Vous avez raison d'en être fières. Les succès viendront. Je le vois venir. Je ne puis renoncer à cet espoir. L'espérance que dans un avenir prochain l'œuvre pourra se développer davantage."

Voilà ce que déclarait M. Grandeur Mgr Georges Gauthier à l'assemblée générale annuelle du comité général de l'Assistance Maternelle, assemblée tenue hier après-midi à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence active de Mme Brodeur. Il y eut lecture des divers rapports. Ces rapports ont été très bien accueillis par S. G. Mgr Gauthier, qui en a fait la remarque. "Dans un diocèse comme Montréal, dit-il, la Sainte-Trinité par exemple, il y a beaucoup de malheureux. Mais nous en connaissons beaucoup de bons. C'est une grande consolation pour moi que de venir présider votre assemblée. J'admire cette charité exquise qui est le propre de votre œuvre. Ces visites à domicile par des personnes compétentes sont une excellente chose. C'est l'un des meilleurs moyens de combattre la mortalité infantile. J'ai tout fait confiance dans les administrateurs de Montréal pour l'aide à apporter à cette œuvre."

S. G. Mgr Gauthier prodigua ses conseils aux membres du comité et les encouragea à continuer sans se décourager l'œuvre commencée malgré l'opposition que l'on rencontre parfois. Il faut avoir conscience que l'on fait beaucoup de bien. C'est le secret du succès de la Société Saint-Vincent de Paul.

L'acte de charité rapporte toujours beaucoup. S. G. Mgr Gauthier rappela qu'à l'origine de l'orientation nouvelle de Mussolini, le dictateur de l'Italie, se trouvait un acte de charité. Il insista surtout sur les devoirs sociaux de la collectivité chrétienne. Si nous voulons voir la paix sociale régner, il faut travailler à des œuvres comme celle de l'Assistance Maternelle.

LES RAPPORTS

La présidente du comité général, Mme Brodeur, présenta le dixième rapport annuel des activités de l'Assistance Maternelle. Ce rapport est très long; nous le résumons: En 1928, 1,028 mères ont été secourues. De ce nombre, 721 furent assistées par le Comité général. Elles reçurent gratuitement et suivant les besoins reconnus par l'enquête, les soins du médecin, de la garde-malade, les remèdes, la literie, la lingerie, la layette du bébé, le lait, les provisions, le bois et le charbon.

L'infirmerie en charge du service des mères pauvres à domicile, Mademoiselle Antoinette Deland et ses collaboratrices, Mesdames Daoust et Lafortune, ont accompli un travail effectif comme le prouvent les statistiques suivantes: 703 mères et 694 nouveau-nés ont été soignés; 6,251 visites furent enregistrées contre 1,192 précédentes; 124 bébés reçurent le vaccin C.G. pour les immuniser contre la tuberculose; l'allaitement maternel si nécessaire à la santé de l'enfant fut préconisé avec succès à peu d'exceptions près; il y eut à déplorer le décès de 2 mères dont l'une après huit jours d'hospitalisation dans un hôpital où elle avait été transportée d'urgence et la mort de 13 nouveau-nés dont 6 de naissance prématurée.

36 cas furent dirigés aux hôpitaux suivants: 6 à St-Jeanne d'Arc; 3 à St-Justine; 10 à Notre-Dame; 1 à St-Paul; 3 à l'Hôtel-Dieu; 1 au Sacré-Cœur; 11 à l'Institut Bruchési et 1 au Royal Victoria.

Quatre enfants furent placés dans des institutions charitables de Lévesque, de Montfort et de Laval-des-Rapides. Au dispensaire confiné à M.M. les docteurs E. Giroux, Charles Smith, L. C. Marsolais et Paul Choquette, les mères assistées par le Comité Général et par les Comités Paroissiaux reçurent gratuitement la consultation médicale et les remèdes prescrits.

En 1928, l'on enregistrât 2191 consultations. 88 mères s'étant inscrites dont 226 avant le cinquième mois de gestation et 602 après ce terme.

2245 prescriptions furent remplies et 3870 médicaments distribués. Le petit Hôpital de la rue Charier, disposant de quatre lits pour les cas graves et les mères abandonnées a donné les statistiques suivantes: Mères soignées: 66; naissances: 59; jours d'hospitalisation: 1119 1/2. Décès: 7 bébés dont 3 de naissance prématurée.

3 cas furent dirigés à l'hôpital Notre-Dame pour soins spéciaux. Outre les soins médicaux, les mères reçurent les secours matériels suivants: 550 layettes complètes comprenant 26 morceaux chacune; 69 layettes partielles; 287 literies complètes de morceaux chacune; 26 literies partielles et 2194 commandes de provisions, de lait, de bois et de charbon.

Un vestiaire confié à Mlle Rosa Bousset, où sont reçus les vêtements usagés destinés aux protégées de l'œuvre 1910 articles furent donnés.

Pendant l'année, 1614 personnes sont venues à la maison de l'œuvre demander de l'aide et des renseignements. (A suivre à la page 3)

UNE EXPOSITION QUI OBTIENT UN GRAND SUCCES

C'est celle de tableaux, costumes et livres des anciennes colonies françaises de l'Amérique du Nord

L'HON. PHILIPPE ROY

Il remercie les organisateurs au nom du Canada. — Belles paroles de M. G. Hanotaux

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 17. — L'imposante exposition de tableaux, de gravures, de timbres, de costumes et de livres venant des anciennes colonies françaises de l'Amérique du Nord, qui ne tient ici, remporte un grand succès, selon les journaux d'aujourd'hui.

Les noms des pionniers français qui se sont rendus à l'étranger et principalement au Canada et la Nouvelle-Angleterre sont aussi à l'honneur.

L'hon. Philippe Roy, ministre canadien à Paris a exprimé les remerciements du gouvernement canadien aux organisateurs de l'exposition à une réception qui lui a été donnée par eux, et M. Gabriel Hanotaux, célèbre historien et ancien ministre des Affaires Etrangères, a remercié en retour le ministre canadien.

M. Hanotaux rappela les liens séculaires qui unissent la France au Canada, et il remercia aussi M. Roy des marques d'amitié qu'il manifestait tous les jours envers la France.

LE COUP AURAIT ETE MONTE PAR DES AMERICAINS

Le vol commis contre une banque de Beamsville, Ont., serait l'œuvre de bandits des E.-U.

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Hamilton, Ont., 17. — Les policiers qui s'occupent du vol commis à Beamsville, sont enclins à douter du rapport qui veut que les bandits se soient servis d'une mitrailleuse dans leur agression. Il se peut qu'ils aient eu une arme de ce genre dans leur automobile, mais ils ne s'en sont certainement pas servis.

On croit que le coup a été fait par des bandits américains, familiers avec le district environnant Niagara, et qui sont retournés dans leur pays.

Un incident amusant de l'affaire est l'histoire de Ted Brough, qui arrivait à la banque au moment où les bandits commençaient leur vol, apportant avec lui ses recettes de la journée pour dépôt; un des bandits lui intima l'ordre de disparaître, appuyant son commandement d'un geste fait, le revolver à la main.

Une enveloppe contenant \$3,000 que le caissier avait préparée pour mettre à la poste, resta sur le comptoir sans que les voleurs y touchent.

LES REFORMES AU CALENDRIER ET LE BOARD OF TRADE

Le Conseil du Board of Trade a tenu, hier après-midi, sa réunion hebdomadaire, sous la présidence de M. George C. McDonald; étaient présents M.M. Walter Molson, 1er vice-président; E. A. McNutt, 2e vice-président; Harper R. Gray, W. D'Oyley Hutchins, H.D. Kingston, T.C. Lockwood, Henry W. Morgan, Stewart F. Rutherford, Paul F. Sice et P. C. Stevenson.

A l'exemple de la Société des Nations qui, par l'entremise d'un comité spécial d'enquête étudie la question de réviser le calendrier, le Board of Trade a décidé de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il nomme un comité national qui étudierait toute la question.

En attendant la politique suivie par les Conseils précédents, il a été décidé de renouveler à l'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province, les représentations favorables la construction à brève échéance, d'un chemin de fer reliant Montréal au district de l'Abitibi, via Mont-Laurier. D'ici à ce que ce chemin de fer soit construit, les marchands de Montréal continueront de ressentir leur infériorité au point de vue commercial, vis-à-vis Toronto.

Sur la suggestion de M. J. A. Grenier, député-ministre de l'Agriculture, à Québec, le Board of Trade a invité plusieurs centaines de ses membres à prendre avantage de plusieurs excellentes expositions qui se tenaient en Grande-Bretagne, en y exposant les produits canadiens manufactures ou agricoles. Le gouvernement canadien prend part à la plupart de ces expositions et l'encouragement individuel des exportateurs ne manquerait de promouvoir la vente des produits canadiens, en Grande-Bretagne.

Le Conseil a attiré ensuite l'attention des membres sur une conférence qui sera donnée, le 29 avril courant, au Musée Hall de l'Université McGill, par le Dr Walter V. Bingham, directeur de la Personnel Research Federation des Etats-Unis, et qui intitulera "Economic Returns of Industrial Psychology".

LA SESSION FEDERALE LES CONSERVATEURS CRIENT DE NOUVEAU AU GRAND SCANDALE

UN AMENDEMENT DU DEPUTE DE LEEDS, ONT., RETARDE ENCORE UNE FOIS LE VOTE DES SUBSIDES POSTAUX

LE CAS DE WHITTAKER

L'HON. P.-J. VENIOT DEFEND VICTORIEUSEMENT SA CONDUITE DANS LA NOMINATION DU MAITRE DE POSTE DE SIMCOE

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 17. — Chaque session à la Chambre un jour ou deux, et qui permet à toute une aile de la députation de soulever les miasmes du fanatisme, de brasser les vieilles rancoeurs et les anciennes haines religieuses, radicales ou nationales.

Pendant la dernière session, le cas McConachie figurait à l'affiche. Il s'agissait alors d'une décision du ministre de l'Immigration de ne pas accepter comme immigrants au pays une mère et son enfant parce que le petit, après examen médical, avait été reconnu idiot.

Les Orangistes accusèrent alors le Gouvernement de parti-pris contre un frère britannique déjà arrivé au Canada avec la majeure partie de sa famille.

Cette fois-ci, il s'agit d'une nomination à la charge de maître de poste de Simcoe, Ontario. L'individu recommandé par la Commission du service civil était un soldat de retour du front, jouissant de tous les appuis orangistes de son village, et qui, malgré ses deux jambes coupées voulait obtenir la position.

Le démantèlement de l'hon. M. Veniot prit l'attitude bien naturelle de le refuser et d'en choisir un autre également ancien soldat, mais mieux doué physiquement pour un emploi de cette catégorie et de cette responsabilité.

Depuis quelque temps déjà, la presse Orange a voulu imputer à des motifs politiques ce choix et cette nomination. Cette cause a été classée sous le nom de cas Whittaker. Cet après-midi, aux Communes, M. Stewart député conservateur de Leeds, proposa une motion de censure contre le ministre des Postes lorsque les crédits de ce dernier furent de nouveau proposés à l'attention de la Chambre.

Il appert que l'ex-soldat Whittaker aurait été avisé par la commission de son succès à l'examen pour la position de maître de poste de Simcoe, et qu'il aurait vendu son petit commerce pour prendre charge de ses nouvelles fonctions.

Lorsqu'on contraind le département à décider de nommer à cette charge un M. Bowyer, vétérans au même titre que l'autre, mais mieux doué pour assumer ces responsabilités, M. Whittaker aurait été pris fort au dépourvu, d'où plaintes et recriminations.

Il trouvait de nombreux et turbulents amis dans les camps de ceux qui trouvent que l'hon. M. Veniot, n'a pas le droit d'être patriote sur les questions nationales et d'être sage administrateur dans les affaires de son département.

L'amendement Stewart déclare que le ministre des Postes a agi de façon très arbitraire et au mépris de l'esprit et de la lettre de la loi du service Civil en nommant le maître de poste de la municipalité de Simcoe.

M. T. H. Stinson, conservateur de Victoria appuya cette motion. Le ministre des Postes n'est pas homme à se laisser raconter des faussetés sans se défendre et il n'a pas manqué de le faire de la façon énergique qui le caractérise.

Il a donc répondu en blanc et en noir que la recommandation de la commission du Service civil en faveur de Whittaker ajoutait: "Si le département le juge capable de remplir cette position."

Pour s'en assurer le département envoya son inspecteur à Simcoe et revint avec un rapport complètement défavorable à Whittaker à cause de ses infirmités physiques.

Il fallut donc trouver un autre titulaire. M. Veniot, mit toute allégresse politique dans cette nomination.

La discussion se poursuivra demain sur ce sujet et sera probablement terminée par un vote.

LE DEBAT

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 17. — A la motion du gouvernement pour vote des subsides, un autre amendement a été proposé par l'opposition, déclarant que le ministre des postes a agi de façon la plus arbitraire, et sans égard aucun pour la lettre et l'esprit de la loi gouvernant le service civil, lors de la nomination récente d'un maître de poste pour la ville de Simcoe. L'amendement proposé par M. H. Stewart fut secondé par M. T. H. Stinson.

Le sujet de l'amendement, dit M. Stewart, est le refus par le département d'approuver la nomination de George E. Whittaker, un blessé de la Grande Guerre, nomination recommandée par la Commission du Service Civil, et la nomination subséquente de C. R. Bowyer, ancien vétérans, mais non blessé, à la position de maître de poste de Simcoe.

(A suivre à la page 3)

LA PREMIERE DE NYMPH KING AU MARYLAND

Le descendant de Colin a battu Folking et Beau Wrack hier après-midi à H. de Grâce

LES DEUX ANS

Lost Agnes a causé une surprise dans la jeune division

Havre de Grâce, Md., 17 — L'établissement E. B. McLean, a remporté une autre victoire et après-midi lors de la première course de la Bourse Climax, l'épreuve principale à l'affiche. L'épreuve était réservée à la division de trois ans et réunissait huit partants et Folking a fini deuxième tandis que Beau Wrack a décroché le troisième rang. Le vainqueur était favori et rapporta \$5.60 pour la mise habituelle. C'était sa première victoire comme pur sang de trois ans.

La Bourse des deux ans a encore fourni une surprise lorsque Lost Agnes, qui en était à ses débuts, a fini en tête dans la première course, de quatre furlongs et demi. Le favori Sunabi a pris la troisième et St-Prisca s'est classée troisième. Cette victoire a permis à Lost Agnes de grader du rang des novices. Elle a donné \$35.90 pour \$2.00.

Des négligés et les premiers choix se sont partagés les honneurs. Il y eut trois favoris qui sont sortis vainqueurs. Ceux-ci furent Nymph King, à la deuxième course, Maxiva, à la quatrième et Goulash, à la sixième.

Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 4-1-2 furlongs: 1. Lost Agnes, 115, Erickson, 35.90, 12.40, 9.30; 2. Sunabi, 115, Robertson, 4.50, 3.30; 3. St. Prisca, 115, Moon, 4.40, Diana Mullen, Sunablatte, Marble Basil, Fullwell, O'Baronne, O'Rattat, Domina, Colin Port ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Nymph King, 112, Pascuma, 5.60, 3.30, 2.80; 2. Folking, 109, Moon, 5.50, 3.70; 3. Beau Wrack, 109, Bejshak, 4.80, Santoria, Benish Way, Searcher, Classy, J. A. Weil ont aussi couru.

Troisième course, un mille et 70 verges: 1. Hiryb Ashby, 105, Leiserman, 9.40, 5.00, 4.10; 2. Sun Demeur, 112, Convey, 3.80, 3.40; 3. Chatter Nell, 105, McGinnis, 10.50, Confab, Le Own, Agnes, Wynne, Cam Lady, San de Oro, Kitty Pitcher, Jildis Kiosk ont aussi couru.

Quatrième course, 1-1-16 mille: 1. Maxiva, 112, J. Smith, 5.80, 4.00, 3.50; 2. Danger Signal, 107, Robertson, 9.00, 6.20; 3. Rock Hawk, 108, Hampton, 6.50, Sans Terre, Friedhof, Nansen, Sun Altos, Nursery Rhymes, Miliaria ont aussi couru.

Cinquième course, 1-1-16 mille: 1. Fersteth, 112, Dellow, 7.20, 7.40, 7.0; 2. Inland, 105, Cramer, 3.70, 3.20; 3. Panchesi, 112, Erickson, 6.30, Ruan Rouge, Lady Basil, Royal Charge, Forest Lore, Miss Maryland ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-16 mille: 1. Goulash, 112, H. Thomas, 6.70, 3.90, 2.80; 2. Genial, 112, Dougherty, 7.20, 3.90; 3. North Breeze, 107, Carvens, 3.40, Pellegrino, Who Knows Me, El Canoe ont aussi couru.

Septième course, 1-1-16 mille: 1. Oddfellow II, 115, Cartone 15.70, 7.40, 6.10; 2. Brahman, 112, Pichon, 5.60, 4.50; 3. Cottage Boy, 112, McGinnis, 6.70, Krist Edition, Harry Carroll, Hijo, King Charles, Chairman ont aussi couru.

INSCRITS A HAVRE DE GRACE

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:

Première course, \$1,200, à réclamer, 2 ans, 4-1-2 furlongs: Waylay, 115, Dry Girl 115, Alwington Dolly 109, Brown Thistle 111, Lightfoot Don 112, Roman Blaze 112, Mary Eloise 112, Marie Johnston 114, Fire Girl 104, Attamar 109, Wacket 115, Mild 109, Vacillate 109, Voodoo 112, Tom Hill 116. Aussi: Frances St. L. 109.

Deuxième course, \$1,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs: Black Watch 109, Fair Thorn 109, Snelboc 114, Islam 114, Rhapsody Ann 104, Sambo G. 114, Chantry 109, Jane Richeur 109, Blandis 114, Bono 114, Rea 105, Whipstick 114, Yosan 109, New Guinea 114.

Troisième course, The Bayview, 4 ans et plus, \$1,200, 6 furlongs: The Diver 108, Poly 112, Sham Rediker 105, Golden Mac 112, Sun Forward 115, Cloudy 105, Crabapple 105, Sun Meddier 105, Caballada 105.

Quatrième course, The Edgewood, \$1,200, 3 ans, 6 furlongs: a-Mayor Walker 116, Grey Coat 106, Equation 110, Lieut. Ed. Grussell King 110, Donway 110, Nymph King 108, a—Entrée E. B. McLean.

Septième course, \$1,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1-16 mille: Hilary 113, Fire Watch 110, Wrackeen 105, Ameria 113, Cottage Boy 110, Spanish Princess 108, Drawing Board 108, Shadowdale 113, Kajaba 113, Ephesian 108, Marat 105, Letter Six 113, Treize 113, Buddha 113.

Sixième course, \$1,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1-16 mille: Aversion 104, Merida 104, Backrope 114, Golden Tinted 104, Bellfont 100, King Solomon's Seal 109, Gen. Tripp 100, Sam Slick 109, Sucky 104, G-rasol 114, Real Artist 114, Nate Evans 109, Reddy Fox 114, Lucie Ann 104, Golden Lux 114.

Septième course, \$1,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1-16 mille: Hilary 113, Fire Watch 110, Wrackeen 105, Ameria 113, Cottage Boy 110, Spanish Princess 108, Drawing Board 108, Shadowdale 113, Kajaba 113, Ephesian 108, Marat 105, Letter Six 113, Treize 113, Buddha 113.

LE STE-ROSE

SE PREPARE

"Le Club Ste-Rose, Inc., alignera, dès l'ouverture de la saison de la balle au champ, une des meilleures équipes qui soit passée sous la gerance du vétérinaire du baseball, M. A. Sicotte. C'est dire que le nombreux public qui lui est sympathique, tant de l'île de Montréal que de l'île Jésus, verra encore cette année les porte-couleurs de Ste-Rose à l'avant-garde des clubs amateurs de la région de Montréal.

Tout gérant de club d'amateurs qui désire se mesurer avec le Ste-Rose est prié de s'adresser par téléphone, ou autrement, soit à M. Roma Poirier, le secrétaire, ou à M. A. Sicotte, le gérant."

HILL GAGNE LA DECISION SUR F. BELANGER

LE BOXEUR ANGLAIS REMPORTE LE TITRE DE CHAMPION POIDS-MOUCHE DU CANADA

LEO KID ROY BATTU

ARTHUR ROGER DECLASSÉ JOE VILLENEUVE

Le titre de champion poids-mouche du Canada a changé de mains hier soir, au Forum, alors que les juges ont accordé la décision à Harry Hill, à la suite de la magnifique combat qu'il a fait avec Frenchy Bélanger, de Toronto. Hill n'a pu être pas eu le dessus par la force et le nombre des coups qu'il a portés mais il a fait manœuvrer son adversaire très souvent et il a probablement été favorisé par les juges du fait que Bélanger l'a frappé bas en plusieurs circonstances.

A la cinquième ronde, les médecins de la Commission de Boxe furent appelés dans l'arène pour juger s'il y avait sur son foud. Hill pouvait à peine se tenir sur ses jambes mais les médecins, après l'avoir examiné, déclarèrent qu'il était en état de continuer le combat et il dut recommencer. Bélanger a été plus agressif que le boxeur anglais qui a surtout excellé sur la défensive. C'est son merveilleux jeu de défensive qui lui a valu la décision.

A la première ronde, les deux hommes s'étudièrent et Bélanger déclencha la première attaque. Il frappa un peu bas et l'arbitre Light l'avertit aussitôt d'avoir à relever ses coups. Hill fut acculé aux câbles à la deuxième ronde et il chancela sous les coups répétés de Bélanger. Son extrême habileté à éviter les coups se penchant lui permit de faire face à l'orage et de rentrer en équilibre.

Bélanger est encore à l'attaque à la troisième ronde. Il frappa dur mais ses coups ne portent pas souvent tellement Hill les évite à temps. L'arbitre relève les culottes des deux boxeurs. Bélanger vise au corps et Hill cherche à toucher avec des jabs.

Bélanger est prudent à la quatrième ronde. Il lève durement à la tête et dans le corps mais Hill ne recule que pour mieux avancer ensuite.

La foule est tellement intéressée qu'elle oublie presque de crier. Bélanger attaque ferme mais Hill réussit presque toujours à faire passer ses coups durs dans le vide.

La cinquième ronde allait à fin elle fut étonnante lorsque vers la fin Hill fut atteint en bas de la ceinture. Il se replia sur lui-même et Bélanger en profita pour le frapper encore.

Hill se remit cependant et la bataille reprit de plus belle.

A la sixième ronde, les deux boxeurs commencèrent à se battre de près. Bélanger avait ainsi plus de chance d'atteindre son adversaire. Hill évitait bien les coups et portait des jabs à la figure de Frenchy.

Au commencement de la septième ronde, Hill fut de nouveau atteint en bas de la ceinture. Il pla sur lui-même et Bélanger en profita pour le frapper encore.

L'arbitre commença à compter les secondes mais Hill se releva malgré la douleur et s'en alla dans son coin. Les médecins de la Commission de Boxe l'examinèrent et lui ordonnèrent de continuer le combat. Hill reprit la bataille et fit un beau ralliement.

La huitième ronde fut certainement l'une des plus mouvementées de tout le combat. Hill fit un ralliement superbe et Bélanger resta tout étonné sous la force des coups qu'il lui porta. L'enthousiasme de la foule était à son comble et les deux hommes continuèrent le combat après que la cloche eut sonné car ils ne l'avaient pas entendue.

Bélanger atteignit Hill plusieurs fois dans le corps à la neuvième ronde et le boxeur anglais se replia sur lui-même. Les coups étaient portés au dessus de la ceinture cependant. Il y eut de beaux ralliements et Bélanger sortit avec les honneurs de cette ronde.

La dixième ronde fut mouvementée aussi possible. Les deux boxeurs mirent dans leur jeu toute l'énergie qu'ils avaient en réserve sans réussir à s'envoyer au tapis. Ils ne songèrent plus qu'à donner des coups, mettant la prudence de côté. Ils frappaient coup pour coup mais Bélanger faisait plus de mal à son adversaire qu'il n'en éprouvait lui-même.

La décision décernée à Hill n'a pas rencontré l'assentiment de tous les spectateurs mais dans les circonstances, si l'on considère les coups bas portés par Cohen, elle n'était pas mauvaise.

LEO KID ROY PERD

Leo Kid Roy, champion du Canada des poids-plume, a perdu sur un foul contre Jackie Cohen, le boxeur New-yorkais, à la neuvième ronde de leur rencontre. Il était évident que le coup encaissé par Cohen avait été porté bas par accident mais comme le Juif ne pouvait plus continuer, il fut transporté dans sa chambre et la victoire lui resta.

Jusqu'à cette neuvième ronde, le combat était très partagé. Cohen avait plus de résistance que son adversaire et il supportait mieux que lui les coups qu'il encaissait. Roy pesait 127 livres et Cohen 128.

ROGER GAGNE

Arthur Roger, 118 lbs %, a remporté la décision sur Joe Villeneuve à la fin des six rondes réglementaires. Roger a continuellement couru après Villeneuve qui a su habilement se sauver de lui. Il le fit plier plusieurs fois par des coups dans le corps et il en serait probablement venu à bout si le champion québécois ne s'était pas sauvé de lui.

La victoire de Roger a été décisive. PEYRADE GAGNE

Le boxeur argentin Eduardo Peyrade, 149 lbs, est sorti victorieux de son combat avec Larry Marinucci, 150 lbs, après que l'arbitre, Bert Light, eut déclaré l'italien. Cette rencontre, que l'arbitre Georges Boucher avait commencée à arbitrer, faillit se terminer à la cinquième ronde, alors que Marinucci répondit à l'arbitre, qui venait de l'avertir d'avoir à se battre sans quoi il arrêterait le combat, de l'arrêter s'il le voulait. Boucher renvoya l'italien dans son coin et déclara la rencontre "no contest".

LE BASEBALL

Parties d'hier: LIGUE INTERNATIONALE

Montréal, 8; Newark, 5.
Toronto 10, Baltimore 2.
Reading 14, Rochester, 6.
Buffalo à Jersey City, remise, pluie.

LIGUE AMERICAINE
Detroit, 15, Cleveland, 3.
Philadelphie, 13; Washington, 4.
St. Louis 5; Chicago, 3.
Boston à New-York, remise, pluie.

LIGUE NATIONALE
Chicago, 13; Pittsburgh, 2.
Cincinnati, 8; St. Louis, 3.
New York à Philadelphie, remise.
Brooklyn à Boston, remise, pluie.

ASSOCIATION AMERICAINE
Kansas City, 10; Louisville, 2.
Indianapolis, 4; Milwaukee, 2.
Minneapolis, 9; Columbus, 8.
St. Paul, 11; Toledo, 10.

PARTIES D'AUJOURD'HUI
Montréal à Newark.
Toronto à Baltimore.
Buffalo à Jersey City.
Rochester à Reading.

Les home runs d'hier dans les ligues majeures.

Bottomley, St. Louis	1
Hornby, Cubs	1
Gunn, Cubs	1
Stephenson, Cubs	1
Averill, Indians	1
Fox, Athletics	1
Clancy, White Sox	1
Gulley, Montréal	1
Rabbits, Toronto	3
Cantrill	1
Collins, Rochester	1

POSITION DES CLUBS

Ligue Internationale

Gagne	Perd	P.C.
Montréal	1	0 1.000
Toronto	1	0 1.000
Reading	1	0 1.000
Newark	0	1 0.000
Baltimore	0	1 0.000
Rochester	0	1 0.000
Buffalo	0	0 0.000
Jersey City	0	0 0.000

Ligue Américaine

Gagne	Perd	P.C.
St. Louis	2	0 1.000
Philadelphie	1	0 1.000
Cleveland	1	0 1.000
Detroit	1	1 500
Washington	0	1 0.000
Chicago	0	2 0.000
New-York	0	0 0.000
Boston	0	0 0.000

Ligue Nationale

Gagne	Perd	P.C.
St. Louis	1	1 500
Cincinnati	1	1 500
Pittsburgh	1	1 500
Chicago	1	1 500
New-York	0	0 0.000
Brooklyn	0	0 0.000
Boston	0	0 0.000
Philadelphie	0	0 0.000

test". La Commission de boxe intervint et l'arbitre accorda la victoire à Peyrade. Les deux boxeurs avaient sauté en bas de l'arène lorsqu'ils furent rappelés par l'arbitre Bert Light qui fit continuer le combat.

Les deux hommes mirent tout d'abord beaucoup de peine à se séparer dans les prises de corps. Après avoir averti Marunici, Light dut le déclarer vainqueur parce qu'il frappait lorsqu'il avait reçu l'ordre de se séparer.

Après quelques moments passés par les deux hommes à s'étudier mutuellement.

LA DECISION A AYRTON

Billy Ayrton, 115½ livres, a remporté la décision des juges à la suite de son combat de six rondes avec Lucien Gariépy, 118-1-4 livres. Cette rencontre a été très mouvementée après la première ronde. A la troisième ronde, Ayrton a couché Gariépy pour neuf secondes mais le boxeur canadien-français a fait un ralliement superbe à la cinquième et à la sixième rondes. L'avantage qu'avait pris Ayrton était cependant tout considérable et Gariépy n'eut jamais de chance. Il a fait preuve d'un courage superbe en résistant à un adversaire de la force d'Ayrton après avoir encaissé les coups qu'il lui a portés. Avec un peu plus d'expérience, Gariépy devrait être de taille à faire mieux encore.

SOMMAIRE

Billy Ayrton, 115½ livres, remporte la décision sur Lucien Gariépy, 118-1-4, 6 rondes.

Eduardo Peyrade, 149 livres, gagne alors que son adversaire, Larry Marinucci, 150 livres, est déclaré vaincu par l'arbitre à la 6e ronde.

Arthur Roger, 118½, remporte la décision sur Joe Villeneuve, 122-1-4 livres, champion poids coq du Canada, six rondes.

Jackie Cohen, 128 livres, gagne sur un foul contre Leo Kid Roy, 127 livres, champion poids-plume du Canada.

Harry Hill, 112 livres, remporte le titre de champion poids-mouche du Canada, en battant Frenchy Bélanger, 110-1-2 livres, par décision en dix rondes.

Les supposés experts qui avaient relégué le vétérinaire joueur de champ Sam Rice au banc seront déçus en apprenant que Walter Johnson fera jouer Rice au champ sur l'alignement des Washington à la place du jeune West.

GAUVZZI CONSERVE ENCORE SON AVANCE

Knightstown, Indiana, 17. — John Sale de Passaic, New-Jersey, arrive premier de l'étape d'aujourd'hui dans la course internationale. Il abat la distance entre Richmond et Knightstown, 34,7 milles en 4 heures 25 minutes et 45 secondes. Il se classe troisième dans le total.

Pete Gavuzzi et Ed Garner ont conservé leurs positions dans l'étape et le total.

Philip Granville, Hamilton, Ont., a fini en cinquième position, en dépit des souffrances que lui occasionnent des maux d'estomac. Son temps total de 139:45:07 le place en sixième pour la randonnée.

HENRI DEGLANE VS JACK ROGERS LUNDI A L'ARENA

L'Américain rencontrera le Français dans la finale de la séance du promoteur Riopel

PINTA VS KAPLAN

Chevalier rencontrera le colosse irlandais Pat McGuire

Les amateurs de lutte qui assisteront lundi dernier au programme offert par le promoteur Riopel ont tellement goûté la rencontre entre Cowboy Jack Rogers, 235 lbs, et Pat McGuire, 240 lbs, que le promoteur a décidé de mettre Rogers en finale contre Henri Deglane pour la séance de lundi prochain. Ce sera là un réel sport car l'Américain est un lutteur de toute première force. Ses combats à l'étranger et ceux qu'il a livrés ici montrent bien de quelle taille il est. Henri Deglane réalise bien qu'il ne s'attaque pas à un adversaire sans valeur. Aussi a-t-il décidé de passer la semaine ici, à s'entraîner au cercle Outremont, en vue de sa rencontre de lundi prochain. Le jeune Français se propose de battre Rogers le plus vite possible mais il n'y réussira pas facilement si l'on considère que le cowboy a pris une chute sur Salvatore Chevalier, le compatriote de Deglane.

Deglane concèdera 15 livres de pesanteur à Rogers et ce n'est pas là un mince avantage pour un homme qui sait se servir de son poids comme l'Américain. Le caractère plutôt fougueux de Rogers le rend très dangereux dans l'arène. Ancien joueur de rugby, il a une façon à lui de foncer sur un adversaire, tête baissée. L'agilité de Deglane suffira-t-elle à le mettre à l'abri des coups de surprise? C'est ce qu'on se demande un peu partout depuis qu'on sait que Rogers rencontrera Deglane.

La semi-finale entre Stanley Pinta, 216 lbs, et Abie Kaplan, 213 lbs, promet d'être une rencontre mouvementée à tous les points de vue. Depuis qu'il est arrivé à Montréal, Kaplan a fait ses preuves. Il a tenu son bout contre Deglane pendant une heure et il a fait partie nulle de 30 minutes avec Salvatore Chevalier. Il rencontrera un adversaire tout aussi habile que lui et tout aussi fort. Pinta possède un record enviable et il est bien déterminé à repasser encore au programme du promoteur Riopel à Montréal. Pour cela, il devra gagner contre Kaplan mais ce dernier ne tient aucunement à ce qu'une défaite fasse une tâche à son record.

Comme rencontre scientifique, cette semi-finale n'aura certainement pas d'égal.

Pat Killianey, que les fervents de la lutte ont applaudi longuement lundi dernier lorsqu'il a pris une chute sur le Russe Ivan Michaleff, est de nouveau au programme dans une préliminaire limitée à une chute, 45 minutes. Son adversaire sera Jack Ganson, le Lion de Lithuanie comme on le surnomme aux Etats-Unis où il jouit d'une réputation qui est loin d'être surfaite. Ganson vient à Montréal pour la première fois avec l'intention de faire connaître avantageusement ses merveilleux talents de lutteur. Il tombe sur un bon adversaire pour faire ses débuts ici et Killianey, le jeune Autrichien, saura lui fournir toute l'opposition voulue.

Salvatore Chevalier s'alignera contre Pat McGuire, le colosse irlandais de 240 livres. Chevalier s'est beaucoup amélioré en deux séances et la lutte que lui fera McGuire sera de nature à lui donner beaucoup de cette pratique qui lui manque encore un peu après avoir été pris de six ans sans faire de lutte libre. S'il réussit à l'emporter sur McGuire, Chevalier aura accompli un exploit que bien peu de lutteurs ont réussi en moins de trente minutes.

Chevalier est retourné au camp Riopel, dans le nord, hier matin. Il continuera son entraînement là-bas alors que son compatriote Deglane restera ici pour pratiquer avec le jeune Masson au cercle Outremont.

Rogers, Kaplan, McGuire et Killianey pratiqueront tous les jours dans un gymnase local afin de se tenir en bonne forme pour leur rencontre de lundi prochain.

Le frère de Jack Rogers, qui est lui aussi un très bon lutteur mais qui n'est pas professionnel parce qu'il n'aime pas à lutter devant les foules, est arrivé à Montréal depuis lundi dernier. Il pratique avec son frère Jack pour lui donner de la pratique. Il n'y a pas de doute que Deglane trouvera devant lui lundi soir un adversaire puissant et en forme parfaite. Il n'a pas tort de se tenir prêt à toute éventualité.

Avec un tel programme l'assistance devrait dépasser de beaucoup celles des semaines précédentes pour tant d'attractifs. Tous les combats à l'affiche fourniront un maximum d'action et les amateurs qui se rendront à l'arena Mont-Royal lundi soir peuvent être assurés d'une soirée de tout premier ordre.

Quebec aura un forum et un club de hockey professionnel, affirme la rumeur. Voilà une nouvelle qui a fait jubiler les amateurs locaux. Quelques personnes se montrent pessimistes. Il faut convenir que le projet est réalisable. On peut se demander cependant, qu'elles seraient nos chances de lutter contre Montréal et New-York. Quebec partagera peut-être les honneurs avec Ottawa.

L'entreprise serait de grande envergure, mais rien n'est impossible à ceux qui veulent oser, prétend le "fan" enthousiaste. Quebec peut au moins retourner à la ligue Canado-Américaine. Nous ne devons pas nous décourager après quelques échecs. Les temps changent si vite au XXe siècle.

D'ailleurs l'avenir appartient un peu aux magnats du hockey. Qui sait si la ligue Calder ne sera pas divisée en deux circuits distincts avant longtemps? Les promoteurs risquent de subir des pertes considérables si les clubs sont toujours "bâtis à coup de millions". On rendra la vie plus facile aux petites villes. Les ligues majeures prendront beaucoup d'importance quand les grands centres auront été définitivement alignés dans un circuit.

La construction d'un forum à Québec serait bien vue de la population. Nul doute qu'elle ne ménagera pas son appui aux promoteurs, s'ils forment un club professionnel.

D'après des calculs non officiels près de 50,000 spectateurs ont assisté aux principales parties de hockey de la saison à Québec. Ce chiffre est

probablement conservateur. Il montre tout simplement que le hockey n'est pas mort chez nous. La ligue Railway-Paper seule a joué ses parties en présence de quelques 18,000 personnes. (Joseph Morasse, "L'Événement", de Québec.)

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

Le golfier moderne. — Un câblogramme spécial de Londres au "New York Times" rapportait ces jours derniers que José Jurado, un fameux golfeur de l'Argentine, a fait une course par vaisseau, chemin de fer, avion et auto pour se rendre à un tournoi de golf au Rockhampton. Il était à Lisbonne, Jurado a eu des difficultés aux frontières espagnoles et françaises. Il a franchi la distance de Paris à Croydon en avion.

Billy Southworth est absolument confiant dans la force de ses Cardinals de Saint-Louis. Son club a pratiqué jeudi et les séries de cités se sont ouvertes hier. Il est particulièrement satisfait de la puissance du bâton que possèdent Bottomley et Eddie Baker qui font sensation depuis le début de l'entraînement.

RADIO

EMISSIONS LOCALES

Pose CKAC, 411
Deux articles sont au programme du poste CKAC, ce soir. Le premier est l'heure musicale, irradiée sous la supervision de la maison Eddie Mitchell. Il sera irradié à partir de 9 heures p.m. L'autre article est le demi-heure de variétés musicales Chieft et Dentyne, diffusée à partir de 10 heures p.m.

LES POSTES DU C.N.R.

Puis, les postes C.N.R.M. Montréal, C.N.R.O. Ottawa, et C.N.R.Q. Québec, irradient le programme spécial pour leurs auditeurs de langue française. L'orchestre du Canadien National, sous la direction de M. G. R. Markowski, M. Louis Chartier, notre éminent baryton canadien-français, et M. Hervé Baillargeon, flûtiste, feront les frais de ce programme que voici en détail:

Marche:
"Réverie du Soir", Saint-Saëns
"Marche Militaire", Saint-Saëns
par l'orchestre du Canadien National
Chant:
"Novembre", Temiscou
"Extrait des Cloches de Corneville", Planquette
par Louis Chartier, baryton, avec accompagnement par l'orchestre.
Sélection:
"Première suite de Carmen", Bizet
"Dans la Mosquée", Ivanoff
Solo de flûte: "Valse", Chopin
par Hervé Baillargeon
Chant:
"La Coupe du roi de Thulé", Diaz
"La chanson du désert", Tomberg
par Louis Chartier, baryton
Morceau de genre: "Adagio Pathétique", Godard
par l'orchestre du C. N. R.
Sélection: "Rhapsodie slave", Friedman
par l'orchestre du C. N. R.

De 9 h. à 10 h. p.m.
Tous les postes du chemin de fer National du Canada comprenant la chaîne de Québec à Winnipeg. Au cours de cette heure musicale, les auditeurs des postes du Canadien National, de Québec à Winnipeg, auront le plaisir d'entendre: Norman Wilks, pianiste anglais de grand renom; Mme Hunter-Parker, soprano; Mme Kenneth Maciver, contralto, et un quatuor d'instruments à cordes, composé des artistes suivants: Adolf Kolofsky, premier violon; Murray Adams, second violon; Tom Brennan, violoncelle; Osmund Roberts, violoncelle, et Gwendolyn Roberts, au piano.

Voici le programme en détail:
"Quatuor de Dittersdorf" par le quatuor d'instruments à cordes.
Duo: "None but the Lonely Heart" (Tchaikovsky) par Madge Hunter-Parker, Mme Kenneth Maciver et le quatuor.
Piano: "Sonata, Opus 27, No. 2, (Sonata à la Lune), (Beethoven).
a) Adagio sostenuto.
b) Allegretto.
c) Presto agitato.
par M. Norman Wilks

Duo:
"Wanderer Night Song" Rubenstein
"Sweet Babe a Godden Cradle" Moffat
par Madge Hunter-Parker, Mme Kenneth Maciver et le quatuor
Piano:
"Caprice en si mineur" Brahms
"Caprice en ut majeur" Brahms
"Water Wagtail" Cyril Scott
"Le Jardin sous la Pluie" Debussy
par M. Norman Wilks

Duo:
"Turn Ye to Me", airs écossais
"Ye Banks and Braes" airs écossais
par Madge Hunter-Parker, Mme Kenneth Maciver et le quatuor
De 10 h. à 11 h. p.m.
Programme irradié d'Ottawa
Orville Johnston et l'orchestre de danse du Canadien National.

POSTES AMÉRICAINS
WEAF — New-York — 454.3 m.
(Heure de l'Est)

6 h. 10. Dîner-concert au Waldorf-Astoria.
7 h. p.m. Concert sacré.
8 h. 30. Concert Howard Comfort.
9 h. Hoover Sentinels.
10 h. Programme Halsey Stuart.
10 h. 30. National Broadcasting and Concert Bureau.
11 h. 30. Orchestre Ben Bernie de l'hôtel Roosevelt.

WJZ — New-York — 394.5 m.
(Heure de l'Est)

4 h. p.m. Fanfare de l'armée américaine.
5 h. Orchestre Rudy Valles.
6 h. 35. Orchestre de l'hôtel Parc Central.
7 h. 15. May Singhi Breen et Peter de Rose.
7 h. 30. Concert.
8 h. Sérénade Lehn et Fink.
8 h. 30. Orchestre de Ben Bernie.
9 h. Les maîtres de la musique.

LA CARRIÈRE ACTIVE DE SIR CLIFFORD SIFTON

(Suite de la dernière page)
C'est le premier janvier 1915 qu'il était nommé Chevalier Commandant de St-Michel et de St-Georges.
Sir Clifford était de descendance irlandaise, fils de John W. Sifton, qui fut un temps orateur de l'Assemblée législative du Manitoba. Il est né dans le comté de Middlesex, Ont., le 10 mars 1861. Il fit ses études au High School de London, Ont., et à l'université Victoria de Toronto.
Au mois d'août 1884, il épousa Elizabeth Anna Burrows, fille de H. T. Burrows, autrui d'Ottawa.

TEMOIGNAGES
Des témoignages de sympathies sont parvenus à la famille en deuil de la part du général A.D. McRae, whip en chef du parti conservateur, du premier ministre Howard Ferguson, de l'hon. George P. Graham qui fit partie du cabinet Laurier en même temps que Sir Clifford, et qui dit de ce dernier qu'il fut l'un des plus grands hommes que le Canada ait produits; de Sir Herbert Holt, de l'hon. Rodolphe Lemieux, orateur de la Chambre des Communes du Canada; du juge en chef Perdue du Manitoba; de H.A. Robson, chef du parti libéral; de l'hon. Edward Anderson, c.e. président de la Winnipeg Electric Company; et de plusieurs autres personnes en vue.

LES ROYALS ONT DÉFAIT LES "BEARS" PAR 8 A 5

Thormahlen fut effectif et remporta une victoire signalée sur Newark

GULLEY SE SIGNALA

Le fameux champ de droite du Montréal fait un "home run" et gagne pratiquement la partie

Newark, 17. — Dix mille personnes ont assisté cet après-midi à l'ouverture de l'Internationale. Les Newark se sont vus donner une dégoûtante en règle par les Royals de Montréal. Jamais le club local, ne s'est montré dangereux durant tout le cours de la partie.

Le fameux lanceur des Royals, Thormahlen, orgueilleux de son travail dans la boîte surtout vis-à-vis du grand joueur qu'est Tris Speaker, géant du Newark, a su bien faire les choses. Il n'accorda seulement que 7 coups sûrs au Newark et cela bien espacés.

Jamais les Newark n'ont eu de chances contre les Royals. Deux lanceurs des Newark ont fait tout pour arrêter l'élan du Montréal, mais toujours ils n'ont pu faire mieux que d'égaliser les chances à la quatrième manche.

Tom Gulley le champ de droite du Montréal a fait son premier "home run" de la saison à la 7e manche, et ce ne sera certainement pas son dernier, donnant un avantage marqué pour son club, Henry, Gulley, Gaudette et Niebergall ont eu l'oeil juste frappant chacun deux coups sûrs.

MONTREAL

AB	R	H	PO	A	E
Urbanski ss.	4	1	1	3	7
Gautreau 2b.	5	0	0	2	4
Henry 1b.	4	2	2	19	2
Gulley rf.	5	2	2	0	0
Haines cf.	3	1	1	0	0
Fowler lf.	5	1	1	0	4
Gaudette 3b.	5	1	2	2	0
Niebergall p.	4	0	2	1	1
Thormahlen p.	2	0	0	0	7
Totaux	37	8	11	27	25

NEWARK

AB	R	H	PO	A	E
Stevens ss.	4	0	0	2	1
Kingdon 2b.	4	0	1	1	6
Speaker cf.	2	1	0	2	0
Conlan cf.	1	1	1	2	0
West lf.	2	1	0	1	0
Wrightstone 3b.	4	0	1	14	0
Lee rf.	4	0	1	2	0
Skiff, p.	4	0	1	3	0
Davies, c.	1	0	1	0	3
xJenkins, p.	1	0	0	0	0
Ross p.	1	0	0	1	0
xxMalone	1	0	1	0	0
Totaux	33	5	7	27	16

xxFrappa pour Davies à la 7e.
xxFrappa pour Ross à la 9e.
Score par manche: —

Montreal . . . 011120300 — 8
Newark . . . 001200200 — 5
Sommaire: 3 buts: Gulley, Haines, Conlan. 2 buts: Pipp, Henry. Home run: Gulley, Sacrifice: Thormahlen, 2 West. Buts volés: Gaudette, Double jeu: Wrightstone à Kingdon; Pipp, Thormahlen à Urbanski à Henry; Urbanski à Gautreau à Henry. Laissez sur les buts, Montréal: 8; Newark: 5. Buts sur balles de Davies: 3; de Ross: 1; de Thormahlen: 3. Struck out par Ross: 1; par Thormahlen: 1. Hits sur Davies: 7 en 5 manches; sur Ross: 4 en 4 manches. Balles passées, Skiff, Lanceur perdant, Davies, Arbitres: Finerman, Birmingham et Carpenter. Temps 1:50.

UN SPECTACLE QUI NE S'EST PAS ENCORE VU ICI

C'est ce qu'offrira le cirque Hagenbeck-Wallace dans l'enceinte du Forum

UNE ENTREVUE

Quelques jours seulement nous séparent maintenant de l'arrivée du grand cirque Hagenbeck-Wallace, à Montréal. Plusieurs représentants de cette organisation si populaire sont en ville depuis quelques jours, travaillant de concert avec des organisateurs locaux, pour assurer le succès du cirque.

Rencontré, hier, par notre représentant, l'un des officiers du cirque Hagenbeck-Wallace a déclaré que rien n'était ménagé pour faire de la semaine du cirque, quelque chose qui ne s'est pas encore vu, non seulement à Montréal, mais à travers tout le Canada.

Le Forum se prête bien aux amusements qui seront offerts. Tout y sera disposé afin d'assurer d'abord la sécurité des spectateurs, en même temps qu'ils pourront assister tout à leur aise, à la grande représentation qui sera présentée deux fois par jour. Ceci amène notre interlocuteur à parler du grand spectacle, "The Gish", et il déclare que tous les figurants, aussi féminins que masculins, sont des artistes dans leur genre respectif. Ce numéro est en lui-même toute une représentation. Deux cents jeunes filles prennent part à un ballet aérien et le ballet spécial, donné par 48 jeunes élèves choisies dans les plus grandes écoles du Métropolitain est ce qu'on peut imaginer de plus captivant.

Il est entendu qu'il n'y aura pas de parade du cirque. Le personnel et la ménagerie du cirque est attendu au plus tard, dimanche, Montréal, par convois spéciaux de chemins de fer. C'est dire qu'il régnera à partir de ce moment, une grande animation, aux environs du Forum.

L'on sait que le cirque Hagenbeck-Wallace sera ouvert au public, au Forum, dès lundi prochain et qu'il y aura deux grandes représentations par jour, jusqu'au samedi, le 22 inclusivement.

TORONTO A RAISON DU BALTIMORE

Cantrell, le fameux lanceur d'accorde que 5 maigres hits au Baltimore

RABBITT SE SIGNALA

Trois lanceurs ne peuvent réussir à mettre à la raison les frappeurs du Toronto

Baltimore, 17. — Les Toronto ont défait aujourd'hui la fameuse équipe locale, reconnue par les experts comme les futurs champions de l'Internationale. Le jeu sensationnel de Rabbit a été l'événement de la journée.

BALTIMORE

AB	R	H	PO	A	E
Loepp, cf.	4	0	1	2	0
Lamotte, 3b.	3	1	0	1	2
Brown, rf.	4	1	1	0	0
Onslow, 1b.	2	0	1	15	0
Clark lf.	3	0	0	2	0
Moers, 2b.	3	0	0	4	0
Benes, ss.	4	0	1	4	1
Cronin, c.	3	0	1	3	2
Bolen p.	1	0	0	0	2
Keen p.	1	0	0	0	2
Wisner p.	0	0	0	0	0
xBarton	1	0	0	0	0
Totaux	29	2	5	27	13

xxFrappa pour Keen à la 8e.

TORONTO

AB	R	H	PO	A	E
Rabbitt rf.	5	2	2	0	0
Bodere 3b.	5	0	1	1	3
Ruble cf.	4	1	2	2	0
Sweeney 1b.	4	2	2	13	1
Burke, 2b.	4	1	2	2	5
Sheddy, lf.	3	1	0	0	0
Cote ss.	3	1	0	2	4
O'Neill c.	3	0	1	6	0
Cantrell p.	5	1	1	1	0
Totaux	36	10	12	27	13

Score par manche: —

Toronto . . . 002132200 — 10
Baltimore . . . 00000002 — 2
Sommaire: 2 buts: Ruble, Burke. Home run: Rabbitt, 3. Cantrell. Buts volés: Sweeney, Sacrifice: Sheddy, Moers. Double jeu: Cote à Burke à Benes à Onslow. Laissez sur les buts: Baltimore: 5; Toronto: 8. Buts sur balles de Bolen: 5; de Keen: 1; de Cantrell: 4; de Wisner: 1. Struck out par Bolen: 2; par Cantrell: 6; par Keen: 1. Buts sur Bolen: 7 en 4-2-3 manches; sur Keen: 5 en 3-1-2 manches; sur Wisner, aucun en 1 manche. Frappa par le lanceur par Keen (Cote). Mauvais lanceur Bolen. Lanceur perdant: Bolen. Arbitres: Fyfe et Solorade. Temps de la partie 2 heures.

LE BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE

A Reading: — R. H. E.
Rochester . . . 000104001 — 6 13 1
Reading . . . 11321303x — 14 18 0
Batteries: Rheinar, Littlejohn, Ford, Stryker, McCracken et Morrow; Welch et Styles.

A Newark: — R. H. E.
Montreal . . . 011120300 — 8 11 3
Newark . . . 001200200 — 5 7 2
Batteries: Thormahlen et Niebergall; Davies, Ross et Skiff.

A Baltimore: — R. H. E.
Toronto . . . 002132200 — 10 11 1
Baltimore . . . 000000002 — 2 5 2
Batteries: Cantrell et O'Neill; Bolen, Keen, Wisner et Cronin.
Buffalo-Jersey City, remise, pluie.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland: — R. H. E.
Detroit . . . 241000125 — 15 18 2
Cleveland . . . 001001001 — 3 10 1
Batteries: Uhle et Shea; Holloway, Ferrell, Grant et L. Sewell.

A St-Louis: — R. H. E.
Chicago . . . 000001020 — 3 10 1
St-Louis . . . 21100100x — 5 11 1
Batteries: Adkins, Connelly et Autry; Crowder, et Shang.

A Washington: — R. H. E.
Philadelphie . . . 234220000 — 13 14 1
Washington . . . 220000000 — 4 9 1
Batteries: Yerkes et Cochrane; Jones, Liska et Ruel, Braxton.
Boston-New-York, remise, pluie.

LIGUE NATIONALE

A Chicago: — R. H. E.
Pittsburg . . . 000000002 — 2 6 0
Chicago . . . 50010110x — 13 15 1
Batteries: Kremer, Russell, Swetonic, Brame et Hargraves, Hemblay; Malone et Gonzales.

A Cincinnati: — R. H. E.
St-Louis . . . 000011001 — 3 10 3
Cincinnati . . . 11102210x — 8 12 0
Batteries: Sherdell, Johnson et Wilson; Donohue et Dixon.
New-York-Philadelphie, remise à cause de la pluie.

ASSOCIATION AMERICAINE

A Louisville: — R. H. E.
Kansas City . . . 10 16 0
Louisville . . . 2 6 3
Murray, Nelson et Peters; Wilkinson, Ober et Thompson.

A Indianapolis: — R. H. E.
Milwaukee . . . 2 4 1
Indianapolis . . . 4 8 1
Burid, Willis et McMeey; Schupp et Sprinz.

A Columbus: — R. H. E.
Minneapolis . . . 9 11 1
Columbus . . . 8 12 3
Middleton, Pate, Brillhuet et Kenas; Miller, Jablonowski et Shinsault.

A Toledo: — R. H. E.
St-Paul . . . 11 12 4
Toledo . . . 10 14 1
Betta et Teemer; Buckeye, Rass, King et McGurdy.

ROCHESTER PLIE BAGAGE DEVANT READING

18 coups sûrs, 14 points, tel est le travail du Reading, hier, contre Rochester

4 LANCEURS

N'ont pu arrêter l'élan des Rochester dans la partie d'ouverture

Reading, 17. — Reading s'est montré des plus "mauvais" contre les Rochester, 18 coups sûrs, 14 points, 4 lanceurs plus ou moins en conditions tel est le résultat d'hier à Reading. — Tout le monde il faut le dire "maichait de la fameuse gomme Wrigley", surtout les joueurs du Reading, comme "grande satisfaction" de la victoire du club local. Collins du club visiteur, se permit de faire un coup de circuit ce qui fut le point saillant de la journée.

ROCHESTER

AB	R	H	PO	A	E
Brown 3b.	5	0	2	0	3
Toporec, 2b.	3	0	1	5	3
Watkins, cf.	4	1	2	3	1
Felix, lf.	4	1	0	1	0
Worthington rf.	4	1	2	3	0
Sand, ss.	4	1	1	2	2
Collins 1b.	5	1	2	8	0
Morrow c.	5	1	1	2	0
Reinhart p.	1	0	0	0	1
Littlejohn p.	1	0	0	0	1
Ford p.	1	0	1	0	0
aCunningham	1	0	0	0	0
Mayne	1	0	0	0	0
McCracken p.	0	0	0	0	0
Totaux	38	6	13	24	11

xxFrappa pour Reinhart à la 5e.
xxFrappa pour Littlejohn à la 6e.

READING

AB	R	H	PO	A	E
Walsh, 2b.	4	3	1	2	4
Jurges ss.	4	3	4	2	2
Whitman cf.	4	3	2	4	1
Kelly rf.	4	2	2	2	0
Quellich lf.	5	2	3	3	0
Hawks 1b.	2	0	1	12	0
Wight, 3b.	5	1	3	0	2
Styles c.	3	0	1	2	1
Welch p.	3	0	1	0	0
Stryker p.	2	0	0	0	2
Totaux	36	14	18	27	12

Score par manche: —

Rochester . . . 000104001 — 6
Reading . . . 1321303x — 14
Sommaire: Deux buts, Styles, Kelly, Jurges, Cunningham, Wight, Hawks, Collins, 3 buts Watkins. Home runs Collins, Sacrifice, Hawks, 3. Styles, Double jeu, Toporec à Sand à Collins. Hit de Reinhart 10 en 4 manches; de Littlejohn 2 en 1 manche; de Welch 3, de Littlejohn, 1, de Stryker, 2, de Ford 2. Frappa par le lanceur, par Welch (Watkins). Struck out, par Welch 1, par McCracken, 1. Mauvais lanceur, Welch. Arbitres: Parker et Gaston. Temps 2:00.

LES CONSERVATEURS CRIENT DE NOUVEAU AU GRAND SCAUDALE

(Suite de la 1ère page)

Si mention que ce dernier avait les deux jambes amputées, ce qui l'empêcherait probablement de pouvoir remplir les devoirs de sa position.

D'après M. Stewart ce rapport ne fut transmis à la commission du Service civil que six mois plus tard, et après que huit lettres eurent été écrites au département. M. Stewart parle alors des visites de Whittaker à Ottawa, où il eut des entrevues avec les commissaires et le ministre lui-même. Celui-ci décida de donner à l'appliquant l'occasion de montrer s'il pouvait physiquement remplir la position. Il fut nommé mais un mois plus tard, on apprit que la nomination faite par la Commission avait été rejetée par le ministre.

M. Stewart produit aussi en Chambre un affidavit de Whittaker, dans lequel il dit que subseqüemment à son renvoi, il avait été approché par un personnage éminent du parti libéral qui lui aurait offert une excellente position s'il voulait signer une lettre absolvant le parti de tout blâme au sujet de l'affaire.

Le proposeur termine en disant que les provisions de l'Acte du Service Civil avaient été ignorées de façon arbitraire par le ministre des Postes, et que pour arriver à ses fins ce dernier avait donné à M. Bowyer le temps de se qualifier comme résident de Simcoe. Comme mot de la fin, M. Stewart assure que ce n'est pas la cause isolée, et qu'en plusieurs circonstances le ministre des Postes a agi de même.

L'HON. P. J. VENIOT
L'hon. P. J. Veniot se déclare en l'honneur à M. Stewart d'avoir soulevé la question, mais il regrette la façon dont il l'a fait. Il reproche au proposeur d'avoir oublié des faits importants dans le cas. Ainsi M. Stewart n'a pas donné les raisons pour lesquelles un inspecteur du département fut envoyé une seconde fois à Simcoe pour faire rapport sur le cas de M. Whittaker. Le ministre fut attaqué par le Globe de Toronto qui dit qu'il avait donné à son fin ce dernier pour arriver à ses fins ce dernier.

Le 18 février 1928, la Commission annonçait au sous-ministre des postes son intention de choisir M. Whittaker pourvu que le département ne s'opposât point à la nomination à cause de l'incapacité physique du candidat. Un inspecteur se rendit de nouveau à Simcoe le 28 février, et n'ayant pu voir M. Whittaker, y retourna

Les pêcheries provinciales

De 1921 à 1926 inclusivement, la valeur des pêcheries maritimes et intérieures de la province de Québec a augmenté de \$1,815,284 à \$3,110,964. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que depuis quelque temps la pêche, surtout celle de la morue, se fait dans des conditions fort désavantageuses à cause de la présence du marsoin dans les eaux du Saint-Laurent.

Le gouvernement provincial ne fut pas étranger au développement aussi rapide de l'une de nos principales industries. A maintes reprises, nous l'avons vu venir en aide aux pêcheurs, multiplier les octrois, organiser des coopératives, encourager la classification du poisson et même aider les pêcheurs financièrement. Il veut en plus établir dans tous les centres des entrepôts frigorifiques.

Les chiffres, à ce sujet, sont éloquentes. Qu'on lise les statistiques.

L'on y verra que sous l'initiative du gouvernement provincial l'on a fondé jusqu'à date une dizaine de sociétés coopératives de pêcheurs pour l'examen et la classification du poisson. Leur résultat direct est que les pêcheurs, à l'heure actuelle, réalisent par quintal jusqu'à \$2.50 de plus qu'auparavant. En 1927, plus d'un million de livres de morue furent expédiées à la Coopérative Fédérée de Québec. Voilà un résultat tangible de la politique du gouvernement.

L'on trouvera encore dans les statistiques que, depuis 1925, le gouvernement verse des primes variant entre \$5 et \$15 aux pêcheurs qui prennent le plus de soin dans le tranchage et le lavage de la morue. L'on remarquera qu'il a distribué une somme de \$500 à chacune des coopératives pour les aider à construire des hangars-entrepôts qui serviraient à la classification et à l'emballage du poisson, et que plusieurs de ces hangars sont déjà ouverts.

En outre, le gouvernement apporte une aide directe aux pêcheurs. Nous pouvons signaler deux initiatives tout à fait nouvelles qui constitueront un encouragement précieux. A cause de la présence du marsoin qui fait la guerre à la morue sur les côtes les pêcheurs sont obligés d'aller pêcher en haute mer. Cependant, peu actuellement peuvent le faire parce qu'ils n'ont pas de barques assez fortes. Pour permettre d'obvier à cela, le gouvernement offre à tout pêcheur désireux de se construire une embarcation plus puissante un subside de \$100. En plus, il accorde, à partir de maintenant, à tout pêcheur qui installe sur sa barque de nouveaux agrès, une allocation de vingt-cinq pour cent du coût de ces améliorations, jusqu'à concurrence de \$100.

Voilà autant de mesures qui sont de nature à encourager les pêcheurs, à leur faire améliorer leur industrie et à leur apporter un meilleur revenu.

Mais le programme du gouvernement est beaucoup plus vaste. Nos administrateurs, veulent, en plus d'augmenter le nombre des coopératives, établir sur la côte nord et dans la Gaspésie des stations expérimentales où l'on étudiera tout ce qui a trait à l'industrie du poisson et où l'on continuera le travail d'éducation, et, en outre, des entrepôts frigorifiques subventionnés par le gouvernement pour la conservation du poisson.

Nous avons le droit d'espérer qu'avec autant de facilités fournies par la province nos pêcheries continueront de progresser et finiront par occuper en ce pays le rang qui leur revient. La façon méthodique et éclairée avec laquelle procède le gouvernement en est une garantie.

Des preuves de notre prospérité

Un de nos confrères disait, hier soir, que "les profits de soixante-quatre corporations industrielles et services d'utilité publique accusaient dans l'ensemble un gain de 20 pour cent sur 1927. Ces chiffres témoignent de la prospérité du pays." Cette brève note accompagnait un graphique sur lequel nous pouvions constater la marche progressive de quelques-unes des principales corporations auxquelles on faisait allusion.

D'autre part, si nous parcourons depuis quelque temps les colonnes de l'information financière, nous remarquons une foule de titres consacrés à des progrès industriels et commerciaux importants. Nos chemins de fer, en particulier, ces deux grands baromètres de la prospérité économique du Canada, accusent des augmentations de recettes remarquables et qui n'existeraient évidemment pas si nous ne traversions une période réellement exceptionnelle.

Au cours de la récente discussion en marge du discours du budget, à Ottawa, plusieurs orateurs ont prouvé avec chiffres à l'appui, comme nous en trouvons tous les jours dans les journaux de toutes couleurs politiques, que le pays bénéficie présentement d'une ère de progrès comme jamais il n'en a connue dans le passé et que l'heure n'est pas aux sombres prédictions.

Nous avons déjà souligné le discours magistral prononcé la semaine dernière par le premier ministre, M. King, a réfuté de façon décisive les discours pessimistes de quelques députés de la gauche. Il a cité des chiffres extraits de sources dont on ne peut contester le caractère autorisé, non seulement des statistiques officielles du gouvernement, mais des rapports de compagnies importantes dont personne ne peut nier l'exactitude. Tout cela justifie amplement le plus raisonnable optimisme.

Le graphique du confrère en question annonçait, hier, que l'augmentation des recettes nettes, en 1928, avait été pour le Pacifique-Canadien de \$12,900,173; pour l'International Nickel \$6,334,773; pour le Consumers Gas \$2,275,675; pour la Canadian General Electric \$1,591,613; pour la Can. Westinghouse \$1,399,313; pour la Shawinigan Water and Power \$1,153,740, etc. Il en est ainsi de presque toutes les grandes corporations industrielles et des plus petites également.

Nous n'avons pas à craindre les désastres que se plaisent à nous promettre les toriers. Notre commerce extérieur accuse également une augmentation sensible et la balance commerciale demeure toujours en notre faveur et dans une large proportion. Nous n'avons pratiquement pas de chômage comme l'indiquent les statistiques mensuelles du ministère du travail. Cette année, le tourisme va faire tomber de nouveau dans les coffres canadiens des centaines de millions d'

dollars. Ici, à Montréal, les autorités du port se préparent à entreprendre l'une des plus actives saisons de navigation que l'on ait encore prévues.

Qu'est-ce donc qui pourrait justifier les discours déprimants de ces quelques prédicants de la ruine et de la banqueroute? Les faits se chargent, tous les jours, de détruire totalement leurs propos pessimistes. Nous n'avons donc nullement à nous préoccuper de ces alarmistes hors de saison.

Un engagement pour la sécurité

La Ligue de sécurité publique continue toujours avec la même encourageante activité sa campagne d'éducation dont le but est de faire comprendre à tout le monde qu'il est nécessaire, si l'on veut conserver sa vie, de se montrer prudent en tout et partout.

Depuis sa fondation, la Ligue a pu exister, grâce à l'appui financier qu'elle reçoit de diverses sources où on a compris son utilité. Aujourd'hui elle est en mesure de donner plus d'ampleur à ses activités et pour peu que le public y mette un peu du sien, nous aurons la satisfaction de constater tous les jours que l'on est de plus en plus prudent.

Le dernier feuillet que nous adresse la Ligue de Sécurité trace à tous une excellente ligne de conduite, le tout intitulé: *Serment de sécurité*. Nous croyons utile de reproduire ci-après le texte de cette affiche, certain qu'on en retiendra la substance et qu'on s'efforcera de mettre en pratique les conseils qu'elle renferme:

"Je m'engage à ne jamais perdre de vue ni ma sécurité personnelle ni celle de mes camarades;

A consacrer plus de temps et d'énergie à la cause de la sécurité;

A observer attentivement les conditions de travail au point de vue sécurité et à m'efforcer d'améliorer ces conditions;

A maintenir en parfait état les machines et les outils dont j'ai à me servir;

A porter des lunettes de protection chaque fois qu'il y a lieu;

A soigner ou faire soigner immédiatement les blessures, même insignifiantes, qui peuvent m'être infligées soit chez moi, soit à mon travail;

A cultiver des habitudes d'ordre et de propreté;

A mener une vie réglée, physiquement et moralement, et à toujours éviter de me mettre en colère;

A rendre volontiers service à mes camarades, surtout aux nouveaux ouvriers;

A enseigner aux nouveaux à faire leur travail comme il le faut et sans danger;

A toujours prendre en considération le point faible des camarades;

A considérer comme perdue la journée où je ne me serai pas efforcé, d'améliorer les conditions de mon travail et les conditions de ma vie de famille;

A tâcher sans cesse d'être joyeux, optimiste, utile aux autres et prudent;

A toujours être parfaitement loyal à la Compagnie que je sers et au Dominion du Canada dont je suis le citoyen."

Ces conseils concernent surtout les employés à l'usine ou n'importe quel ouvrier à son travail. Mais la Ligue poursuit également une campagne salutaire dans le but d'éviter les accidents de la rue, les accidents sur l'eau, les accidents aux traverses à niveau, tous les accidents qui ne se produiraient sûrement pas si l'on se pénétrait mieux et constamment de l'idée de la prudence. Souhaitons que les conseils ci-dessus comme tous les autres atteignent leur but qui est de sauvegarder le plus possible la vie humaine. C'est avec l'idée de collaborer avec la Ligue que nous les reproduisons ci-dessus.

Billet du matin

L'auto vengeresse

Nous éprouvons comme une sorte de satisfaction quand nous voyons les lois que nous avons établies se renverser subitement, comme par exemple quand le venant ou le montant tue le boucher, alors que tout le monde était en droit de s'attendre au contraire. Cela nous fait de la peine pour la veuve et les enfants du boucher, mais, somme toute, il a tant tué de veaux et de moutons que ceux-ci ont bien droit, de temps en temps, à une faible revanche et nous applaudissons ce mouton transformé en lion rugissant.

Une dépêche datée de Shamokin, Pennsylvanie, et intitulée "Une automobile gagne la bataille avec une locomotive" est un autre renversement de l'ordre naturel des choses. La dépêche est brève, la voici:

"Une automobile conduite par un citoyen respectable et respecté de cette ville a frappé une locomotive par le travers alors que celle-ci traversait un passage à niveau. L'auto s'en est tirée avec un pare-choc tordu, mais le délicat mécanisme de transmission de la locomotive a été tellement mis hors d'état qu'il a fallu lui faire des réparations considérables avant de pouvoir l'utiliser de nouveau."

On pourra dire que l'auto a pris la locomotive en traître en la frappant de côté, mais le marquis de Queensbury n'a pas établi de règles pour les joutes entre autos et locomotives. Elle aurait pu attaquer la locomotive du côté du tender ou la rencontrer face à face, comme un homme, mais elle s'est insidieusement glissée sur le côté et, nouveau David, a tombé ce Goliath des rails.

J'ai assisté, l'on dernier à un duel à peu près analogue, mais pas aussi meurtrier pour la machine. A un passage à niveau des environs de Sainte-Agathe, une grosse limousine, à la suite d'une fautive manœuvre, s'approcha si près du train en marche, que son pare-choc heurta les marchepieds de trois wagons avant que le chauffeur puisse reculer son auto, qui n'avait subi aucun dommage.

En général, on pourrait dire quatre-vingt-dix-neuf fois et trois quarts sur cent, l'auto est mise en pièces, quand ses occupants ne sont pas tués ou grièvement blessés, mais ces petites exceptions à la règle générale nous font plaisir et nous disons tout bas: "Chacun son tour", quand c'est l'auto qui sort indemne de ce duel inégal.

Cependant, malgré ces succès passagers, il est mieux de ne pas engager la lutte avec un train ou même une simple locomotive, le risque est vraiment trop grand et les pourcentages trop défavorables à l'auto. Quand un train passe, laissez-le passer.

des Hameaux.

BIBLIOGRAPHIE

"L'HOMME QUI VA..."

Un article de L.-P. Robidoux, dans la "Tribune", de Sherbrooke.

Voici un livre nouveau qui fera

parler de lui et, j'en ai la certitude, en termes élogieux. Pour ma part, je l'ai lu tout d'un trait, acquérant un peu plus à chaque page, la conviction que M. Jean-Charles Harvey est non seulement un journaliste de talent, un polémiste ardent, un esprit favorable à toutes les formes du beau, mais encore un de ces conteurs subtils, sans ruse ni calcul, qui a conscience de son art, et, pour tout dire, un philosophe sage et doux, un minutieux analyste du cœur humain.

J'ajouterais que M. Jean-Charles Harvey nous révèle, dans L'HOMME QUI VA..., d'autres qualités encore plus rares: par exemple, celle d'une imagination puissante, non pas durement bridée, mais soumise aux exigences d'un bon jugement.

Chez M. Harvey, l'imagination est une cavale qu'il laisse courir, crins au vent, face au soleil ou à la brume, après qu'il s'est lui-même assuré qu'il n'y a point d'ornières sur la route et que la course fringante ne s'emballera pas. Ils sont rares les romanciers, les novellistes et les conteurs de chez nous qui savent maîtriser de la sorte celle qui les promène au pays des rêves, des illusions et des chimères; ils sont bien rares ceux qui réussissent à tenir les guides avec autant de dextérité que cet excellent conteur québécois.

Ce qui est charmant encore chez M. Harvey, c'est l'art avec lequel il conduit l'intrigue de ses contes et nouvelles. En quelques lignes il, dessine les traits de ses personnages, leur insuffle la vie et les anime. Et puis, ô prodige! les voilà lancés... où? comment? par quel sortilège? en vertu de quel magique ressort? N'essayons point d'arracher son secret à l'auteur de L'HOMME QUI VA. Admirez plutôt son esprit d'invention, la tournure rapide de ses conceptions, et le mouvement tantôt cadencé, tantôt précipité, des héros et personnages qu'il met en scène. Admirez également la faculté qui, comme dit Sainte-Beuve, à propos de Grimm, lui permet "de ne séparer jamais la littérature de l'observation du monde et de la vie."

Selon moi, le plus grand mérite des contes et nouvelles de M. Harvey n'est pas dans le style, encore que celui-ci soit tout à fait remarquable par sa souplesse et son ingénuité, par sa fluidité et par sa grâce: la qualité maîtresse, je la trouve dans l'invention puissante et riche, dans la trame habilement conduite de ses histoires qu'un Guy de Maupassant, un Edgar Poe et un Baudelaire eussent, entre deux pages sombres et parfois cruelles, probablement signées avec plaisir.

Mais j'insiste. N'allez pas croire que le style, chez M. Harvey est négligeable ou négligé. L'erreur serait énorme. Le conteur, ici, n'use point d'artifices, mais il manie la langue en artiste et de façon à faire sécher d'envie maints romanciers français, barbons ou barbiçhons, qui "feuilletonnent" dans les journaux, moyennant trente ou quarante dollars les dix mille lignes! L'auteur de L'HOMME QUI VA a du métier, de la facilité, de la mesure et, par surcroît, beaucoup de tempérament. Sa phrase, généralement courte, ne s'embarrasse d'aucun colifichet nuisible à son harmonieux déroulement. M. Harvey sacrifiera toujours, s'il le faut, la dentelle et le feston plutôt que la vérité et le bon sens. Cela ne l'empêche pas de trouver sur sa palette toutes les couleurs du prisme et les mille et une nuances qui s'offrent au littérateur amoureux épris de son art.

Ainsi, l'auteur dira, dans le conte intitulé *SOUS LES FLECHES D'EROS*: "Blessé par le soir, le soleil saignait sur les véritables nuages horizon, et l'Amour, drapé d'un ample rayon de pourpre, vêtu de crépuscule, étala sous mes yeux les secrets de son génie." (p. 109).

Et plus loin, peignant un clair-obscur: "Perçus d'innombrables brillants, l'étoffe des ténèbres frissonnait d'étoiles au creux du ciel, et la poitrine de la nuit pure portait un croissant sculpté qui laissait avec toute la douceur d'une respiration." (p. 112).

Ces deux phrases donnent une idée du style coloré, vif, alerte et pétillant de M. Harvey. Je les ai cueillies au hasard, parmi des centaines d'autres aussi brillantes, aussi chatoyantes, polies comme des agates longtemps léchées par l'écume de la mer et que l'on trouve en promenant sa rêverie au bord de la mer, par un clair matin de vacances.

Mais il n'y a pas, dans L'HOMME QUI VA, que des phrases étincelantes, d'une écriture experte et savamment agencées. Il y a aussi de la pensée, du goût, du jugement, un don d'analyse que l'on ne rencontre pas souvent dans l'amas des productions littéraires ou pseudo-littéraires contemporaines. M. Harvey, qui connaît le prix du temps et qui, sans doute, ne prise pas tous les poèmes à l'eau de rose qui jaillissent à flot continu des âmes maladeusement romantiques, a écrit pour dire quelque chose et pour que sa pensée, épousant la pensée de

son lecteur, éveille son intellect tout entier, vivifie son action et, à la faveur d'un jet de lumière, l'aide à découvrir, non dans les ténèbres épaisses du passé, mais dans les profondeurs de l'avenir de quoi demain sera fait, quelles marges et fantasmagories il recèle sous son front de sphinx désespérément énigmatique.

Je ne prétends pas que M. Harvey est un prophète pour cette raison qu'il a écrit des contes futuristes, mais je veux qu'on lui accorde au moins une généreuse dose de prescience qui ne va généralement pas sans une grande vigueur intellectuelle.

L'étonnant, ce n'est pas que M. Harvey nous fasse le récit de choses qui se passent en l'an mil neuf cent trente, mil neuf cent quarante ou en l'an deux mille six cent cinquante, mais que son récit réussisse à subjuguier le lecteur d'aujourd'hui, à le faire passer par toute la gamme des frissons et des émotions. D'ordinaire, l'on a peur de l'avenir et l'on est bien aise qu'il ne se découvre dans toute sa nudité et sa crudité. Cette crainte de l'inconnu se dissipe en compagnie de M. Harvey. La profondeur des abîmes que sa plume-réservoir illumine donne bien un peu le vertige, mais elle n'effraie pas. Parce qu'on sent te guidé sûr, l'on s'abandonne à lui, ébloui et charmé de se promener dans un monde de merveilles.

Si j'en avais le loisir, j'analyserais ici l'un ou l'autre de ces contes où l'auteur a donné libre cours à sa puissante faculté d'imaginer et à son art de peindre. Je signalerais peut-être de préférence la troublante histoire de ce Tristan Bonhomme qui, soixante ans durant, poursuit la chimère qui hante son esprit égaré, qui ne soupçonne même pas le sort mauvais dont il est victime et qui s'évertue à saisir l'insaisissable. Triste histoire que celle-là! Pathétique fin que celle de Tristan Bonhomme!

En lisant cette histoire, l'on s'apitoie sur le lot de ce pauvre bougre, lécoteux et penailon, "ver amoureux d'une étoile". Et puis, le livre fermé, on se dit: "Ce Tristan Bonhomme, qui s'en va à l'aventure, guidé par un rêve impossible à atteindre, n'est-ce pas ce voisin toujours en proie à quelque désir? N'est-ce pas toi, mon doux ami, sans cesse mu par quelque ambition secrète? N'est-ce pas toi-même cherchant toujours à étendre quelque fuyant bonheur?"

Certes, Tristan Bonhomme est bien à plaindre, mais pas plus que nous tous, pauvres humains que nous sommes, éternels chercheurs d'idéal...

A ceux qui aiment les belles histoires, mi-raies, mi-fantaisistes, je signale encore: *Tu vivras trois cents ans*, *Isabeau*, *Le Revenant*, *Sous les fleches d'Eros*, *L'Etoile*, etc. Il y a là des pages captivantes, qui portent l'empreinte d'un écrivain de race, des histoires extraordinaires comme seul peut en écrire un fin lettré, un observateur et un philosophe.

La philosophie de M. Harvey, je serais, ma foi, bien en peine de la définir exactement, mais malgré les inquiétudes qu'elle accuse, je suis loin de la trouver déprimante. Certains contes, diront les esprits béatement sérieux, décèlent un fonds d'amertume et de morosité. Moi, je n'en crois rien. J'aime mieux présumer que M. Harvey, en regardant la vie en face, éprouve moins de frémissements convulsifs, moins de déceptions amères que d'intenses consolations. Car, si la vie est trompeuse, il y a plaisir à la tromper...

A mon humble avis L'HOMME QUI VA est une magnifique contribution aux lettres canadiennes. L'auteur a innové, et c'est là un grand mérite. Et si je ne craignais de paraître trop exigeant, je dirais à M. Harvey: "Dites-nous encore de ces beaux contes pour les grands enfants..."

Louis-Philippe ROBIDOUX.

1ERE EXPOSITION INTERNATIONALE D'AEROPLANES

C'est ce que sera le deuxième Salon d'aviation de Montréal, au Stadium

DU 4 AU 11 MAI

Tout l'espace disponible a été réservé. — La liste des nombreux exposants

Le Montreal Light Aeroplane Club Incorporated, qui patronne le deuxième Salon d'Aviation annuel qui sera tenu à l'immeuble du Stade, angle des rues Ontario et Delormier, du 4 au 11 mai prochain, annonce, aujourd'hui, que cette Exposition sera non seulement le plus grand Salon d'Aviation jamais tenu au Canada, mais également la première Exposition Internationale d'Aéroplanes tenue en Amérique.

M. Adolphe Levesque, gérant-général de l'Exposition nous a déclaré que le Salon d'Aviation de Montréal, comprendra tous les derniers modèles de types d'avions et d'aéroplanes modernes, depuis le "Baby Single Seater" jusqu'à l'imposant "Pittman Bascen-gers" fabriqués au Canada, provenant de toutes les fabriques canadiennes d'aéroplanes, ainsi que plusieurs modèles des fabriques américaines, anglaises et françaises.

M. Levesque a ajouté que le Salon sera sans aucun doute, le plus grand du genre jamais tenu au Canada, et sera le premier de caractère interna-

tional, puisque plusieurs modèles d'avions étrangers y seront exposés.

Les avions rapides de transport remplis d'hommes et de femmes venant de leur résidence d'été ou de la campagne, pour venir travailler ou magasiner en ville, dans des véhicules construits en forme d'oiseaux, et destinés au déplacement rapide, seront montrés à des milliers de personnes qui viendront visiter le deuxième Salon annuel d'Aviation de Montréal.

Les organisateurs de cette Exposition se rendent compte qu'il ne suffira pas de plusieurs années avant que l'Aéroplane devienne un rouage indispensable dans l'organisation du transport moderne.

Les directeurs du Salon d'Aviation sont heureux d'annoncer que tout l'espace disponible à l'immeuble du Stade, a été réservé par les manufacturiers qui ont montré le plus grand empressement à exposer leurs derniers modèles d'avions aux citoyens de la métropole.

Les visiteurs du Salon prendront un grand intérêt à examiner les moteurs d'aéroplanes, à étudier leur fonctionnement, et la force des hélices motrices des aéroplanes. Un autre genre d'exhibé tout aussi intéressant sera le fuselage d'un avion montrant la construction intérieure de plusieurs modèles d'aéroplanes.

Le public pourra juger par la construction solide de ces carènes de l'air, la sûreté du voyage dans l'espace de nos jours.

Son Honneur le Maire de Montréal a bien voulu consentir à présider l'ouverture officielle du Salon d'Aviation le 4 mai; il sera accompagné par des représentants autorisés des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que par les principaux industriels de l'aviation au Canada.

Son Honneur le maire a également accepté de proclamer la semaine du 4 au 11 mai "Semaine d'Aviation". C'est un événement remarquable amènera à Montréal un grand nombre de visiteurs qui s'intéressent fortement au développement commercial de l'Aviation au Canada.

L'immeuble du Stade ressortira resplendissant de sa toilette de printemps et rien ne sera négligé pour faire de cet événement un succès sans précédent.

On a adopté une décoration artistique dans tout l'édifice avec des effets de lumière qui projeteront des rayons appropriés sur les exhibits.

Des aviateurs célèbres ainsi que les aviatrices qui ont acquis une renommée mondiale seront présents à cette exposition, et feront part aux visiteurs de leur expérience, et de leurs impressions des randonnées qu'ils ont accomplies.

Les visiteurs du Salon auront l'occasion de se rendre compte, grâce à la courtoisie de la Compagnie Canadienne Marconi, comment un aéroplane qui file dans l'air peut aisément communiquer avec un poste de télégraphie sans fils.

En outre des différents modèles d'avions qui seront exposés le Salon offrira une grande quantité d'exhibés d'accessoires et des pièces de détail, provenant des principales manufactures canadiennes.

Voici une liste partielle des exposants:—

LISTES DES EXPOSANTS
Pioneer Oil Company, Limited, Continental Aero Corporation, B. J. Kavanagh, Fairchild Airplane Manufacturing Co., Canadian Pratt and Whitney Co., The de Havilland Aircraft Co. of Canada, Ltd., The Walt Products Ltd., Curtiss Reid Corporation, Canadian Vickers, Limited, Canadian Wright, Limited, J. F. Walker, As Ho Ma Airplane and Motor Corp., American Eagle Corporation, General Auto Body, Ltd., Imperial Oil Limited, American Aviator, Ottawa Car Manufacturing Co., Armstrong Siddeley of Canada, International Airways, Limited, Canadian Marconi, Dominion Aircraft, Limited, Rex Oil Limited, Anti-Dazzle Screens, Ltd., Colonial Airways, Woods Manufacturing Co., Ltd., Blackburn Airplane and Motor Corp., Bryant and Friedley, D. W. Deane and Co., Canadian Air Review, R. D. Hoyt, Cie Aérienne Franco-Canadienne, Ericson Aircraft, C. C. Wakefield and Co., Ltd., International Paints (Canada) Ltd., Airway Age, Continental Aero Corporation, Fairchild Airplane Manufacturing Co., The de Havilland Aircraft of Canada, Ltd., Curtiss Reid Aircraft Co., Ltd., Canadian Vickers, Limited, Ta Ho Ma Airplane and Motor Corp., American Eagle Aircraft Corp., Canadian Vickers, Limited, Curtiss Reid Aircraft Co., Ltd., The de Havilland Aircraft of Canada, Ltd., Fairchild Airplane Manufacturing Co., Continental Aero Corporation, Cie Aérienne Franco-Canadienne, Montreal Light Aeroplane Club, Inc., Blackburn Airplane and Motor Corp., Curtiss Reid Aircraft Co., Ltd., Dominion Aircraft Limited, Ottawa Car Manufacturing Co., Ltd., Ottawa Car Manufacturing Co., Ltd.

Sept tours modernes pour le séchage de toutes sortes de bois

Renseignements fournis avec plaisir sur demande.

Consultez-nous si vous avez besoin de bois à plancher

CANADA FLOORING Co., LIMITED

Toutes sortes de bois dur à plancher

MONTREAL TEL. ATLANTIC 7286

13-18-25

Assortiment complet de

Chêne, Merisier, Erable et Hêtre

dans toutes les qualités et toutes les épaisseurs

SECHOIRS

Plusieurs abonnés qui démontrent ne nous ont pas encore donné avis.

Si vous avez négligé de le faire, prière de remplir la formule de démenagement que vous trouverez à la dernière page jaune de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui.

F. G. WEBBER, Gérant

Plusieurs abonnés qui démontrent ne nous ont pas encore donné avis.

Si vous avez négligé de le faire, prière de remplir la formule de démenagement que vous trouverez à la dernière page jaune de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui.

F. G. WEBBER, Gérant

Plusieurs abonnés qui démontrent ne nous ont pas encore donné avis.

Si vous avez négligé de le faire, prière de remplir la formule de démenagement que vous trouverez à la dernière page jaune de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui.

F. G. WEBBER, Gérant

Plusieurs abonnés qui démontrent ne nous ont pas encore donné avis.

Si vous avez négligé de le faire, prière de remplir la formule de démenagement que vous trouverez à la dernière page jaune de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui.

F. G. WEBBER, Gérant

Plusieurs abonnés qui démontrent ne nous ont pas encore donné avis.

Si vous avez négligé de le faire, prière de remplir la formule de démenagement que vous trouverez à la dernière page jaune de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui.

F. G. WEBBER, Gérant

Plusieurs abonnés qui démontrent ne nous ont pas encore donné avis.

Si vous avez négligé de le faire, prière de remplir la formule de démenagement que vous trouverez à la dernière page jaune de l'annuaire et nous la faire parvenir dès aujourd'hui.

F. G. WEBBER, Gérant

LE DEMANDEUR NE SE PRESENTE PAS EN COUR

Rejet de son action en dommages pour fausse accusation d'un vol de marchandises

MON. JUGE J. ARCHAMBAULT

Par suite du défaut du demandeur Valiquette de comparaître en Cour le jour de son procès en dommages pour \$500 contre Jos. Lorange, le juge Jos. Archambault a rejeté l'octroi du demandeur avec dépens.

Le demandeur réclame du défendeur la somme de \$500.00 de dommages sous prétexte de contrainte par corps, alléguant que le défendeur l'aurait faussement et malicieusement accusé d'un vol, en présence de plusieurs personnes, causant ainsi des dommages considérables au demandeur qui est un entrepreneur mineur bien connu à Montréal.

Le défendeur plaide que le demandeur a travaillé pour lui pendant près d'un an, comme journalier, à des travaux de creusement; s'étant aperçu que le demandeur, un chain-block, des bâtons de dynamite, comme ces effets étaient dans les chantiers dont le demandeur avait la clef, les soupçons du défendeur se sont portés sur le demandeur.

Vers le milieu d'octobre, le défendeur a appris d'un autre contracteur que le demandeur était allé lui offrir en vente, à un prix élevé, une quantité de dynamite, des fuses, bâtons de dynamite, le demandeur, alors qu'il travaillait pour le défendeur, n'avait pas de raison d'avoir en sa possession des objets qui correspondaient aux objets disparus de la possession du défendeur, et le défendeur a fait émaner un mandat de recherches et trouva chez le demandeur une quantité de dynamite, fuses, mais ne trouva pas le chain-block qui était aussi disparu et qui manquait. Valiquette a laissé emporter les effets qui avaient été ainsi trouvés en sa possession, en son hangar, et le défendeur a parfaitement raison de croire qu'ils étaient sa propriété. Lorange interrogea alors le demandeur lors qu'il vint pour prendre son travail pour lui demander s'il avait en sa possession le chain-block qui appartenait au défendeur et qui était disparu, et le demandeur répondit: "cherchez-le". Le défendeur alors a renvoyé le demandeur de son emploi; ce que le défendeur a dit, il l'a dit de bonne foi, dans une circonstance privilégiée, et il était justifiable et il avait intérêt de poser des questions et de dire ce qu'il a dit.

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

Le 17 avril 1929.
Présent: L'hon. juge Coderre.
Les jugements suivants furent rendus:

Dame Rachel Palaw vs Max Friedeld; requête pour autorisation à poursuivre en forme pauperis en séparation de biens; accordée.

Dame G. Steinberg vs Carl Moscovitch; requête pour autorisation à poursuivre en séparation de biens; accordée.

Sarah Cohen vs Rubin Schlossberg; requête pour ester en justice en séparation de biens; accordée.

Michel Cyr vs Markus Lazarovitch; requête pour poursuivre en forme pauperis en réclamation de \$200; accordée.

Claudia Poirier vs Philias Gauthier; jugement rejetant requête pour réduction de pension, avec dépens.

Dame G. Lamarche vs T. Turgeon; jugement accordant la garde de l'enfant à la demanderesse et condamnant le défendeur à payer une pension de \$12.00 par semaine.

Les Enchères Baillargeon Limitée vs Taft Ferris et New Majestic Hotel, T.S.; jugement rejetant motion du défendeur pour congé défaut de la saisie-arrest, avec dépens.

J. Brothman vs Realty Exchange Co. et I. D. Labrecque et al, T.S.; jugement suivant déclaration du T.S. Morris Rabinovitch et al vs J. Lawrence Store Fixture Co.; jugement pour \$170.

Universal Textiles Ltd vs R. Cabott; jugement pour \$1,813.19.

A. D'Adyon vs H. Robert; jugement pour \$124.

Omer Simard vs Quality Construction; jugement accordant résolution d'acte de vente.

Ville de Saint-Hubert vs Eddy Turgeon; jugement pour \$195.

Dame F. St. Louis vs F. S. Duffy; jugement pour \$255.00.

C. Desautels vs E. E. Pincus; jugement pour \$138.00, avec intérêt et dépens.

Jules Lauzon vs Jean Guttinger; jugement pour \$129.00.

Firmin Meloche vs J. A. C. Leblanc; jugement pour \$125.00.

UNE VENTE DE \$65,000. DANS DELORMIER

Pour toute une série de maisons situées sur la rue Des Erables

\$320,982.

(Renseignements fournis par la maison Ernest Pitt et Cie)
Au cours de la journée, hier, 35 ventes d'immeubles ou de terrain vacants ont été enregistrées dont 29 de \$2,000 ou plus, soit pour une valeur totale de \$320,982.98.

La vente principale a été effectuée dans le quartier Delormier pour un pôle de maisons situées sur la rue Des Erables et vendues par J. Beuparlant et al à P. Goyer au prix de \$65,000.

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier ce sont ceux de la cité de Verdun et Notre-Dame de Grâce qui l'emportent avec quatre ventes ou \$54,700 et \$32,000 respectivement.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance:

Quartier Delormier. — Rue des Erables, bâtisses 4825 à 4829, 4829 à 4833, 4811 à 4815, 4817 à 4819, lots Nos 12-511-2, 12-511-3, 12-511-4, 12-511-5, 12-511-6, 12-511-7, 12-511-8, 12-511-9, 12-511-10, 12-511-11, 12-511-12, 12-511-13, 12-511-14, 12-511-15, 12-511-16, 12-511-17, 12-511-18, 12-511-19, 12-511-20, 12-511-21, 12-511-22, 12-511-23, 12-511-24, 12-511-25, 12-511-26, 12-511-27, 12-511-28, 12-511-29, 12-511-30, 12-511-31, 12-511-32, 12-511-33, 12-511-34, 12-511-35, 12-511-36, 12-511-37, 12-511-38, 12-511-39, 12-511-40, 12-511-41, 12-511-42, 12-511-43, 12-511-44, 12-511-45, 12-511-46, 12-511-47, 12-511-48, 12-511-49, 12-511-50, 12-511-51, 12-511-52, 12-511-53, 12-511-54, 12-511-55, 12-511-56, 12-511-57, 12-511-58, 12-511-59, 12-511-60, 12-511-61, 12-511-62, 12-511-63, 12-511-64, 12-511-65, 12-511-66, 12-511-67, 12-511-68, 12-511-69, 12-511-70, 12-511-71, 12-511-72, 12-511-73, 12-511-74, 12-511-75, 12-511-76, 12-511-77, 12-511-78, 12-511-79, 12-511-80, 12-511-81, 12-511-82, 12-511-83, 12-511-84, 12-511-85, 12-511-86, 12-511-87, 12-511-88, 12-511-89, 12-511-90, 12-511-91, 12-511-92, 12-511-93, 12-511-94, 12-511-95, 12-511-96, 12-511-97, 12-511-98, 12-511-99, 12-511-100, 12-511-101, 12-511-102, 12-511-103, 12-511-104, 12-511-105, 12-511-106, 12-511-107, 12-511-108, 12-511-109, 12-511-110, 12-511-111, 12-511-112, 12-511-113, 12-511-114, 12-511-115, 12-511-116, 12-511-117, 12-511-118, 12-511-119, 12-511-120, 12-511-121, 12-511-122, 12-511-123, 12-511-124, 12-511-125, 12-511-126, 12-511-127, 12-511-128, 12-511-129, 12-511-130, 12-511-131, 12-511-132, 12-511-133, 12-511-134, 12-511-135, 12-511-136, 12-511-137, 12-511-138, 12-511-139, 12-511-140, 12-511-141, 12-511-142, 12-511-143, 12-511-144, 12-511-145, 12-511-146, 12-511-147, 12-511-148, 12-511-149, 12-511-150, 12-511-151, 12-511-152, 12-511-153, 12-511-154, 12-511-155, 12-511-156, 12-511-157, 12-511-158, 12-511-159, 12-511-160, 12-511-161, 12-511-162, 12-511-163, 12-511-164, 12-511-165, 12-511-166, 12-511-167, 12-511-168, 12-511-169, 12-511-170, 12-511-171, 12-511-172, 12-511-173, 12-511-174, 12-511-175, 12-511-176, 12-511-177, 12-511-178, 12-511-179, 12-511-180, 12-511-181, 12-511-182, 12-511-183, 12-511-184, 12-511-185, 12-511-186, 12-511-187, 12-511-188, 12-511-189, 12-511-190, 12-511-191, 12-511-192, 12-511-193, 12-511-194, 12-511-195, 12-511-196, 12-511-197, 12-511-198, 12-511-199, 12-511-200, 12-511-201, 12-511-202, 12-511-203, 12-511-204, 12-511-205, 12-511-206, 12-511-207, 12-511-208, 12-511-209, 12-511-210, 12-511-211, 12-511-212, 12-511-213, 12-511-214, 12-511-215, 12-511-216, 12-511-217, 12-511-218, 12-511-219, 12-511-220, 12-511-221, 12-511-222, 12-511-223, 12-511-224, 12-511-225, 12-511-226, 12-511-227, 12-511-228, 12-511-229, 12-511-230, 12-511-231, 12-511-232, 12-511-233, 12-511-234, 12-511-235, 12-511-236, 12-511-237, 12-511-238, 12-511-239, 12-511-240, 12-511-241, 12-511-242, 12-511-243, 12-511-244, 12-511-245, 12-511-246, 12-511-247, 12-511-248, 12-511-249, 12-511-250, 12-511-251, 12-511-252, 12-511-253, 12-511-254, 12-511-255, 12-511-256, 12-511-257, 12-511-258, 12-511-259, 12-511-260, 12-511-261, 12-511-262, 12-511-263, 12-511-264, 12-511-265, 12-511-266, 12-511-267, 12-511-268, 12-511-269, 12-511-270, 12-511-271, 12-511-272, 12-511-273, 12-511-274, 12-511-275, 12-511-276, 12-511-277, 12-511-278, 12-511-279, 12-511-280, 12-511-281, 12-511-282, 12-511-283, 12-511-284, 12-511-285, 12-511-286, 12-511-287, 12-511-288, 12-511-289, 12-511-290, 12-511-291, 12-511-292, 12-511-293, 12-511-294, 12-511-295, 12-511-296, 12-511-297, 12-511-298, 12-511-299, 12-511-300, 12-511-301, 12-511-302, 12-511-303, 12-511-304, 12-511-305, 12-511-306, 12-511-307, 12-511-308, 12-511-309, 12-511-310, 12-511-311, 12-511-312, 12-511-313, 12-511-314, 12-511-315, 12-511-316, 12-511-317, 12-511-318, 12-511-319, 12-511-320, 12-511-321, 12-511-322, 12-511-323, 12-511-324, 12-511-325, 12-511-326, 12-511-327, 12-511-328, 12-511-329, 12-511-330, 12-511-331, 12-511-332, 12-511-333, 12-511-334, 12-511-335, 12-511-336, 12-511-337, 12-511-338, 12-511-339, 12-511-340, 12-511-341, 12-511-342, 12-511-343, 12-511-344, 12-511-345, 12-511-346, 12-511-347, 12-511-348, 12-511-349, 12-511-350, 12-511-351, 12-511-352, 12-511-353, 12-511-354, 12-511-355, 12-511-356, 12-511-357, 12-511-358, 12-511-359, 12-511-360, 12-511-361, 12-511-362, 12-511-363, 12-511-364, 12-511-365, 12-511-366, 12-511-367, 12-511-368, 12-511-369, 12-511-370, 12-511-371, 12-511-372, 12-511-373, 12-511-374, 12-511-375, 12-511-376, 12-511-377, 12-511-378, 12-511-379, 12-511-380, 12-511-381, 12-511-382, 12-511-383, 12-511-384, 12-511-385, 12-511-386, 12-511-387, 12-511-388, 12-511-389, 12-511-390, 12-511-391, 12-511-392, 12-511-393, 12-511-394, 12-511-395, 12-511-396, 12-511-397, 12-511-398, 12-511-399, 12-511-400, 12-511-401, 12-511-402, 12-511-403, 12-511-404, 12-511-405, 12-511-406, 12-511-407, 12-511-408, 12-511-409, 12-511-410, 12-511-411, 12-511-412, 12-511-413, 12-511-414, 12-511-415, 12-511-416, 12-511-417, 12-511-418, 12-511-419, 12-511-420, 12-511-421, 12-511-422, 12-511-423, 12-511-424, 12-511-425, 12-511-426, 12-511-427, 12-511-428, 12-511-429, 12-511-430, 12-511-431, 12-511-432, 12-511-433, 12-511-434, 12-511-435, 12-511-436, 12-511-437, 12-511-438, 12-511-439, 12-511-440, 12-511-441, 12-511-442, 12-511-443, 12-511-444, 12-511-445, 12-511-446, 12-511-447, 12-511-448, 12-511-449, 12-511-450, 12-511-451, 12-511-452, 12-511-453, 12-511-454, 12-511-455, 12-511-456, 12-511-457, 12-511-458, 12-511-459, 12-511-460, 12-511-461, 12-511-462, 12-511-463, 12-511-464, 12-511-465, 12-511-466, 12-511-467, 12-511-468, 12-511-469, 12-511-470, 12-511-471, 12-511-472, 12-511-473, 12-511-474, 12-511-475, 12-511-476, 12-511-477, 12-511-478, 12-511-479, 12-511-480, 12-511-481, 12-511-482, 12-511-483, 12-511-484, 12-511-485, 12-511-486, 12-511-487, 12-511-488, 12-511-489, 12-511-490, 12-511-491, 12-511-492, 12-511-493, 12-511-494, 12-511-495, 12-511-496, 12-511-497, 12-511-498, 12-511-499, 12-511-500, 12-511-501, 12-511-502, 12-511-503, 12-511-504, 12-511-505, 12-511-506, 12-511-507, 12-511-508, 12-511-509, 12-511-510, 12-511-511, 12-511-512, 12-511-513, 12-511-514, 12-511-515, 12-511-516, 12-511-517, 12-511-518, 12-511-519, 12-511-520, 12-511-521, 12-511-522, 12-511-523, 12-511-524, 12-511-525, 12-511-526, 12-511-527, 12-511-528, 12-511-529, 12-511-530, 12-511-531, 12-511-532, 12-511-533, 12-511-534, 12-511-535, 12-511-536, 12-511-537, 12-511-538, 12-511-539, 12-511-540, 12-511-541, 12-511-542, 12-511-543, 12-511-544, 12-511-545, 12-511-546, 12-511-547, 12-511-548, 12-511-549, 12-511-550, 12-511-551, 12-511-552, 12-511-553, 12-511-554, 12-511-555, 12-511-556, 12-511-557, 12-511-558, 12-511-559, 12-511-560, 12-511-561, 12-511-562, 12-511-563, 12-511-564, 12-511-565, 12-511-566, 12-511-567, 12-511-568, 12-511-569, 12-511-570, 12-511-571, 12-511-572, 12-511-573, 12-511-574, 12-511-575, 12-511-576, 12-511-577, 12-511-578, 12-511-579, 12-511-580, 12-511-581, 12-511-582, 12-511-583, 12-511-584, 12-511-585, 12-511-586, 12-511-587, 12-511-588, 12-511-589, 12-511-590, 12-511-591, 12-511-592, 12-511-593, 12-511-594, 12-511-595, 12-511-596, 12-511-597, 12-511-598, 12-511-599, 12-511-600, 12-511-601, 12-511-602, 12-511-603, 12-511-604, 12-511-605, 12-511-606, 12-511-607, 12-511-608, 12-511-609, 12-511-610, 12-511-611, 12-511-612, 12-511-613, 12-511-614, 12-511-615, 12-511-616, 12-511-617, 12-511-618, 12-511-619, 12-511-620, 12-511-621, 12-511-622, 12-511-623, 12-511-624, 12-511-625, 12-511-626, 12-511-627, 12-511-628, 12-511-629, 12-511-630, 12-511-631, 12-511-632, 12-511-633, 12-511-634, 12-511-635, 12-511-636, 12-511-637, 12-511-638, 12-511-639, 12-511-640, 12-511-641, 12-511-642, 12-511-643, 12-511-644, 12-511-645, 12-511-646, 12-511-647, 12-511-648, 12-511-649, 12-511-650, 12-511-651, 12-511-652, 12-511-653, 12-511-654, 12-511-655, 12-511-656, 12-511-657, 12-511-658, 12-511-659, 12-511-660, 12-511-661, 12-511-662, 12-511-663, 12-511-664, 12-511-665, 12-511-666, 12-511-667, 12-511-668, 12-511-669, 12-511-670, 12-511-671, 12-511-672, 12-511-673, 12-511-674, 12-511-675, 12-511-676, 12-511-677, 12-511-678, 12-511-679, 12-511-680, 12-511-681, 12-511-682, 12-511-683, 12-511-684, 12-511-685, 12-511-686, 12-511-687, 12-511-688, 12-511-689, 12-511-690, 12-511-691, 12-511-692, 12-511-693, 12-511-694, 12-511-695, 12-511-696, 12-511-697, 12-511-698, 12-511-699, 12-511-700, 12-511-701, 12-511-702, 12-511-703, 12-511-704, 12-511-705, 12-511-706, 12-511-707, 12-511-708, 12-511-709, 12-511-710, 12-511-711, 12-511-712, 12-511-713, 12-511-714, 12-511-715, 12-511-716, 12-511-717, 12-511-718, 12-511-719, 12-511-720, 12-511-721, 12-511-722, 12-511-723, 12-511-724, 12-511-725, 12-511-726, 12-511-727, 12-511-728, 12-511-729, 12-511-730, 12-511-731, 12-511-732, 12-511-733, 12-511-734, 12-511-735, 12-511-736, 12-511-737, 12-511-738, 12-511-739, 12-511-740, 12-511-741, 12-511-742, 12-511-743, 12-511-744, 12-511-745, 12-511-746, 12-511-747, 12-511-748, 12-511-749, 12-511-750, 12-511-751, 12-511-752, 12-511-753, 12-511-754, 12-511-755, 12-511-756, 12-511-757, 12-511-758, 12-511-759, 12-511-760, 12-511-761, 12-511-762, 12-511-763, 12-511-764, 12-511-765, 12-511-766, 12-511-767, 12-511-768, 12-511-769, 12-511-770, 12-511-771, 12-511-772, 12-511-773, 12-511-774, 12-511-775, 12-511-776, 12-511-777, 12-511-778, 12-511-779, 12-511-780, 12-511-781, 12-511-782, 12-511-783, 12-511-784, 12-511-785, 12-511-786, 12-511-787, 12-511-788, 12-511-789, 12-511-790, 12-511-791, 12-511-792, 12-511-793, 12-511-794, 12-511-795, 12-511-796, 12-511-797, 12-511-798, 12-511-799, 12-511-800, 12-511-801, 12-511-802, 12-511-803, 12-511-804, 12-511-805, 12-511-806, 12-511-807, 12-511-808, 12-511-809, 12-511-810, 12-511-811, 12-511-812, 12-511-813, 12-511-814, 12-511-815, 12-511-816, 12-511-817, 12-51

CARTES D'AFFAIRES

UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED
Albert Bernard
 Agent Spécial, Département français
 425 rue McGill Tel. Marquette 2178

HOTEL PAPINEAU
 Mme V. DUHAMEL Prop.
 1708 Ontario Est., Tél. privé Ambert 9081
 Taverne : 1702 Ontario Est. Tél. Frontenac 0150
 Salle à dîner 1902 Papineau, 1690 Ontario Est
 Tél. Frontenac 0428
HOTEL : Tél. Cherrier 0100—0150
 Chambre et pension de première classe
 Salle à louer pour banquet, punch, réception, danse
 Salle gratuitement mise à la disposition des associations et clubs sportifs
 pour assemblée mensuelle
 L'Esca-Jno.

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED
 —OUVRIERS EN NAVIRES,
 INGENIEURS ET CHAUDRONNIERS
 Adresse télégraphique : "DRYDOCK", Montréal.—Cable-sélect et autres
127 RUE MILL, MONTREAL

Canada Power and Paper Corporation
 Fabricants de papier à journal
 Pulperies à :
 Shawinigan Falls — Grand'Mère — Cap de La Madeleine
 Siège Social Edifice Canada Cement — **MONTREAL**

PARISEAU FRERES LIMITEE
 Bois de construction — Plancher, Bois dur,
 Finitions de toutes sortes. Portes et chaises
MANUFACTURIERS DE BOITES EN BOIS DE TOUTES SORTES
 59 Ducharme, Outremont, P. Q. — Atlantic 3071-3072

DOMINION DISTILLER'S LIMITED
 Distillateurs — Embouteilleurs — Entrepôts de douanes
 Whiskies enregistrés—Royal George Liquor—Old Durham Whiskey—Old
 Blended Whiskey—Old Peppercorn Whiskey—Royal Arms Old
 Blend Whiskey et autres.
 No 101 AVENUE ST-JACQUES MONTREAL RIVES DU Canal Lachine
 Tel. Main 1567-1569 CANADA Tel. Westmount 4111

J. P. DUPUIS LIMITEE
 Marchands de Bois et de Matériaux de Construction
GROS ET DETAIL
 SPECIALITE : BOISERIES INTERIEURES EN CHENE
 Assés : PLATON DE PARIS, ROCKWALL CHAUX, BRIQUE ET CIMENT ETC
 1084 AVENUE CHURCH, Verdun, Qué. Tel. York 0928

Demandez le
BOULTON
 LONDON
DRY GIN
 Etablie en 1873
 Bouteille, 26 onces - - - \$2.50
 Flacon oval, 40 onces - - - \$3.75
 222-m-j.-e-j. n.o. carte d'aff.

PAPIER KRUGER
 LIMITEE
 PAPIERS DE TOUT GENRE
 MAIN YARD MONTREAL

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE
 No 56. — Dans l'affaire de l'actif de L.S.V. LAFFRÈRE, constructeur résidant au No 562 rue Guizot, Montréal, failli.
 L'avis est par les présentes donné que la Cour m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.
 L'avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 24 jour d'avril, 1929 à trois heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.
 Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
 Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.
 Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous devez avoir droit de figurer à titre de créancier, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'exécution de la période fixée par l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.
 Daté à Montréal, ce 16a jour d'avril 1929.
 J. ALBERT LEJOUR, Gardien.
 No 10 rue St-Jacques est, Montréal. 13-1

AVIS PUBLIC
 Bénéfice d'inventaire
 Avis est, par les présentes, donné que, par l'ordonnance de l'honorable JUDITH CODRÉRIE, juge de la Cour Supérieure du District de Montréal, en date du cinquième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-neuf, Dame OLYMPIE HELENE PARENT veuve de feu ZACHARIE DAVID, a été autorisée à prendre et quelle a pris en conséquence la qualité de légataire universelle bénéficiaire de la succession de feu ZACHARIE DAVID, en son vivant époux au numéro 354, rue Murray, cité de Montréal.
 Les créanciers sont priés de produire leur réclamation sans délai, et les débiteurs de faire remise des montants dus entre les mains du notaire BERNARD MELANCON, No 20, rue St-Jacques est, cité de Montréal.
 BERNARD MELANCON, N. P.
 Montréal, 11 avril 1929 12-1

A JETTE & CIE
 Édifice Deloit
 Coursiers en immeubles
 Experts en propriétés
 (établis en 1855). Prêts sur première et deuxième hypothèques—achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.
 442-ca-jno.

INVENTIONS
 Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
 1265, rue Université, Montréal.
 508-m-j-e

GRATIS AUX INVEUTEURS NOUVEAU L'INVENTEUR
 ouvert au BUREAU DES PATENTES
 ALBERT FOURNIER
 934 RD STE CATHERINE (MONTREAL)
 500-L-E-A

Jos. A. Lapointe
 Vente de bureaux, extincteurs chimiques et autres appareils contre l'incendie
 SPECIALITE : RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS CHIMIQUES
 Central 2296 Montréal 556 St-Denis.
 291-ca-l-m-M-J

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE
 No 79. — Dans l'affaire de l'actif de PEOPLE'S LOAN & DISCOUNT ASSOCIATION, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal, failli.
 L'avis est par les présentes donné que People's Loan and Discount Association de la cité de Montréal, a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 25e jour d'avril 1929, et que la Cour m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.
 L'avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 25e jour d'avril, 1929 à quatre heures de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.
 Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
 Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.
 Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous devez avoir droit de figurer à titre de créancier, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'exécution de la période fixée par l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.
 Daté à Montréal ce 16a jour d'avril 1929.
 V. LAMARRE, N. P.
 No 10 rue St-Jacques E. JOS. ET TENBERG
 No 261 Ste-Catherine O. Gardiens

NOS FRERES NOUS REVIENNENT EN GRAND NOMBRE

Plus de cent sont revenus depuis janvier et 250 colons s'établissent dans nos régions

DANS L'ABITIBI

La campagne de repatriement des frères établis aux Etats-Unis se poursuit toujours avec succès.

Le nouveau bureau de repatriement que le gouvernement provincial vient d'établir à Nashua, N.H., est sous la direction de M. l'abbé A. S. Deschênes.

M. J. N. Jutra, agent de repatriement qui a son bureau au No. 59 de la rue Notre-Dame Est, Montréal, vient de recevoir, de M. l'abbé Deschênes, une télégramme lui annonçant qu'un groupe de repatriés arrivera à la gare Bonaventure, ce matin.

Ce groupe de nouveaux colons se compose de Canadiens-français qui vont s'établir dans l'Abitibi. M. Jutra va aller à leur rencontre pour leur offrir son aide afin qu'ils puissent prendre le train qui les conduira à destination et soient reçus là-bas par l'agent.

Depuis le premier janvier, il est venu chaque semaine un certain nombre de repatriés qui se sont dirigés pour la plupart dans la région de l'Abitibi. Il en est venu, de Nashua, Massena, N.-Y., Danielson, E.-U., Williamsburg, Mass. Il en est venu un grand nombre dont l'arrivée n'a pas été contrôlée par le bureau de Montréal, car ils furent envoyés directement à l'endroit qu'ils avaient choisi pour y tenter fortune.

Généralement tous les nouveaux venus sont enchantés de revenir au pays des ancêtres où, espérent-ils, ils trouveront le bonheur et une vie exempte de cette discipline de l'atelier et de la discipline du son du «criard» ou de la cloche donnant le signal du commencement du travail.

Le repatriement est actuellement plus actif, activité qui ne peut faire qu'augmenter avec la belle saison, que les années précédentes.

Si le repatriement est actif, le mouvement de la colonisation est aussi actif et c'est un plus grand nombre que les colons parmi lesquels un nombre considérable de jeunes gens laissent les vieilles paroisses pour aller dans les régions de l'Abitibi et celle du Témiscamingue où ils comptent s'établir.

Du 4 janvier 1929 au 17 avril, il a été compté 360 colons venus des vieilles paroisses de la province de Québec, des autres provinces du pays et d'ailleurs, pour se diriger vers les régions plus haut désignées.

Le nombre de lettres adressées au bureau de colonisation de la rue Notre-Dame augmente chaque jour et les signataires demandent des renseignements sur la valeur des terres, sur le climat, sur les avantages que se trouvent dans ces régions de colonisation pour l'approvisionnement ou pour l'écoulement des produits, de même les distances qui séparent l'église et les écoles des lots propres à la colonisation.

PROJET DE LOI D'URBANISME ET DE ZONAGE

Conférence de M. Percy Nobbs à la Ligue du Progrès civique

LIGNES DU PROJET

Un projet de loi d'urbanisme et de zonage pour la province de Québec a fait l'objet d'une conférence donnée hier par M. Percy E. Nobbs au lunch de la Ligue du Progrès civique, tenu à l'hôtel Windsor. M. Nobbs, en débutant, fit remarquer que le projet élaboré par le comité d'urbanisme, ne constituait peut-être pas le dernier mot en fait d'urbanisme, mais qu'il était sûr et bien agencé et qu'il pouvait servir de base à toute discussion sur ce sujet.

Le projet fut amené à cause de l'absence de législation sur l'urbanisme, et surtout sur les problèmes de banlieue qui intéressent toutes les municipalités qui se développent. Ce projet a été soumis au premier ministre, l'honorable M. Taschereau, qui l'a référé aux aviseurs légaux.

Le projet est du genre de ceux adoptés aux Etats-Unis et dans les autres provinces du Canada; il tient compte cependant de nos coutumes et de notre code français. Ainsi, l'urbanisme est chose obligatoire ailleurs, tandis qu'en la législation ferait plutôt appel à la bonne volonté des gens. Elle aurait pour but de conserver la valeur économique et imposable des terrains et édifices en distribuant bien l'éclairage, l'aération, la protection contre le feu, les facilités de circulation et le confort général.

En vertu du projet de loi, il y aurait trois grands corps: une commission centrale pour la province, des commissions régionales et des commissions locales d'urbanisme, et toutes coordonneraient leur travail. Plus de la moitié de la population urbaine américaine est dotée d'un tel système.

Le lunch était sous la présidence du Dr Milton L. Hersey.

LES FETES DU REFUGE DE LA MERCI

Une importante réunion conjointe des comités de la campagne en faveur du Refuge de la Merci aura lieu, ce soir, à 8 heures, au 4, rue St-Jacques.

Les membres sont instamment priés d'être présents car plusieurs questions seront étudiées et des décisions intéressantes seront prises. Entre autres questions, on s'occupera du programme du grand bal du 16 mai au St-Denis et de celui de la grande soirée du 13 juin au cours de laquelle, interprétation sera donnée de la comédie: «Le Presbytère en fleurs», qui a pour auteur M. Léopold Houli, journaliste.

GROS TRAVAUX POUR L'ETÉ RUE NOTRE-DAME

Les voies de tramways seront renouvelées de Vau à DeBoucherville

LA RUE HOHELAGA

La voie de la montagne est laissée en suspens. — Le programme complet

La voie de tramway de la montagne ne sera pas construite pour le moment du moins, si nous en jugeons par ce qui s'est passé au cours de l'entrevue entre l'administration municipale et la Commission des tramways. Le projet fut laissé en suspens. Cette voie, qui reliait le service de l'avenue Mont-Royal à celui du chemin Shakespeare, aura une longueur de 3,68 milles. Il était aussi question de renouveler les voies à l'angle des avenues Mont-Royal et du Parc. Cela encore est laissé en suspens parce que la cité ne peut dire de combien sera élargie l'intersection.

Les travaux qui ont été approuvés définitivement pour être exécutés au cours de l'été, représentent une longueur de 28,41 milles. Dans le programme préliminaire, la longueur totale était de 37,54 milles. Ces travaux comprennent l'enlèvement, le renouvellement ou la construction de voies de tramways, et, dans la plupart des cas, la refaçon du pavage des rues en question par la ville.

Le travail le plus important qui sera accompli cette saison est de renouveler de la voie des tramways sur la rue Notre-Dame, de la rue Vau à la rue DeBoucherville, soit une longueur de 4,28 milles. Ceci se trouve dans le quartier Mercier qui est représenté par l'échevin Dupéré. Une autre entreprise de la plus haute importance qui aura lieu vers le même temps est le renouvellement de la voie actuelle et la construction d'une seconde voie sur la rue Hoche-la, de la rue Dickson à la rue Haig, soit une longueur de 3,20 milles. Tous ces travaux seront exécutés au cours de l'été.

On peut signaler aussi l'enlèvement des voies de tramways sur la rue Marie-Anne, de la rue St-André à l'avenue Papineau, et sur la rue St-André, de l'avenue Duluth à la rue Marie-Anne. Auparavant, ces voies servaient au service St-Denis-Windsor. Maintenant ce service est donné par la rue St-Denis et la rue Rachel jusqu'à dans l'est.

Voici la liste complète des travaux qui seront exécutés par ordre de préférence:

St-Catherine et Bleury, renouvellement de voie, 0,21 mille; rue Bleury, de St-Catherine à Ontario, renouvellement, 0,17 mille; Place d'Armes ouest, refaçon de la surface, 0,04 mille; rue St-Laurent, de Notre-Dame à St-Jacques, renouvellement de surface, 0,03 mille; St-Catherine, de Bleury à St-Laurent, renouvellement de la voie du côté nord, 0,27 mille; rue Windsor, de St-Jacques à Osborne, refaçon de la surface, 0,36 mille; rue St-Antoine, de la Petite rue Craig à la rue Windsor, renouvellement des voies, 0,39 mille; Carillac, de Hoche-la à Sherbrooke, reconstruction complète, 0,10 mille; Pie IX et Masson, renouvellement, 0,15 mille; Hoche-la, de Dickson à Haig, renouvellement d'une voie et construction d'une seconde voie, 2 milles; et sur la rue Hoche-la, de Carillac aux limites est de la cité, renouvellement d'une voie et construction d'une seconde, 3,20 milles; cour de la rue Brûlé, passage à niveau du C.N.R., renouvellement, 0,01 mille; Mont-Royal et St-Denis, renouvellement, 0,29 mille; cour de St-Denis, extrémité nord, renouvellement, 0,10 mille; traversée Henri-Julien, renouvellement, 0,05 mille; boucle à St-Vincent-de-Paul, renouvellement, 0,10 mille; St-Athérine à l'avenue Glen, renouvellement et nouvelle courbe, 0,38 mille; Notre-Dame au Palais Cde Justice, renouvellement, 0,03 mille; St-Urbain, de Craig à l'Est, refaçon de surface, 0,03 mille; boucle de la rue d'Orléans, renouvellement, 0,12 mille; Ontario et St-Denis, renouvellement, 0,10 mille; Notre-Dame, de Vau à DeBoucherville, renouvellement, 4,28 milles; Notre-Dame sur le pont de Place Vivier, renouvellement, 0,38 mille; Boulevard Pie IX, de la rue Sherbrooke à la rue Masson, renouvellement d'une voie et pose d'une seconde voie, 1,22 mille; St-Jacques, de Windsor à Montagne, refaçon de surface, 0,38 milles ligne de Lachine, des limites de la cité à Turcot, refaçon de surface, 0,30 mille; Amherst, d'Ontario à Sherbrooke, refaçon de surface, 0,29 milles; Parc Lafontaine Ouest, de Sherbrooke à St-Jacques, renouvellement, 1,01 mille; Marie-Anne, de St-André à Papineau, enlèvement des voies; St-André, de Duluth à Marie-Anne, enlèvement des voies; Rue du Havre, de Notre-Dame aux hangars des tramways, refaçon de surface, 0,38; St-Patrice et de l'Eglise, nouvelle courbe, 0,06 mille; boulevard St-Laurent, d'Isabau à Crémazie, continuation de la voie actuelle et pose d'une seconde voie, 1,25 mille; hangar à tramways de St-Paul, nouveaux travaux, 1,89 mille; Jean-Talot, de St-Laurent à l'avenue du Parc, extension, 0,70 mille; et extension de la boucle à la gare, 0,17 mille; Jean-Talot, net Parc, extension, 0,10 mille; Jean-Talot, net St-Laurent, extension, 0,11 mille; Avenue du Parc et Atlantic, enlèvement des voies; Avenue du Parc, d'Atlantic à Beaumont, construction d'une deuxième voie, 0,08 mille, et de Beaumont à Jean-Talot, extension, 0,52 mille; Western et Girouard à Belgrave, prolongement, 0,95 mille; boulevard St-Laurent, de Crémazie à Kelly, extension, 1,50 mille; Crémazie, de St-Laurent à St-Denis, prolongement, 0,46 mille; Notre-Dame, du pont de la Place Viger à Craig, renouvellement, 1,33 mille; Hoche-la, du tunnel à Dickson, renouvellement de la voie et construction d'une seconde voie, 0,63 mille; rue Centre, de D'Argenson à l'Eglise, prolongement, 1,78 mille.

Les travaux projetés laissés en suspens sont les suivants:

Rue St-Antoine, de Windsor à Fulford, renouvellement, 1,37 mille; St-Patrice de l'Eglise à Mork, déplacement de voie, 0,54 mille; St-Jacques, de St-Rémi à Girouard, renouvellement d'une voie et construction d'une deuxième voie, 0,58 mille.

St-Jacques, de St-Jacques à St-Jacques, renouvellement, 0,08 mille; Mont-Royal et Parc, renouvellement, 0,68 mille; voie du Parc, Mont-Royal, prolongement, 3,68 milles; avenue du Parc, enlèvement du triangle à l'avenue des Pins, et de l'ave des Pins à l'ave Mont-Royal, reconstruction des voies, 1,30 mille; rue Jarry, de St-Denis à Bezon, renouvellement d'une voie et construction d'une seconde voie, 0,06 mille; Belanger, de la 1ère avenue à St-Michel, renouvellement d'une voie et construction d'une seconde, 0,58 mille.

M. JEAN-LOUIS LONGTIN MEURT A L'AGE DE 54 ANS

Il avait été maire de St-Philippe puis préfet du comté de Laprairie

LES FUNERAILLES

M. Jean-Louis Longtin, de St-Philippe de Laprairie, est décédé hier matin à l'hôpital St-Luc, après une courte maladie, à l'âge de 54 ans et 5 mois.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Léger (A. J.), quatre filles: Lucile, Mariette, Suzanne et Pauline; un frère, M. Israël Longtin, et une sœur, Mme Eugène Monette, aussi de St-Philippe de Laprairie.

M. Jean-Louis Longtin avait été maire de St-Philippe de Laprairie pendant quelques années, puis préfet du comté de Laprairie.

Les funérailles auront lieu samedi matin, 20 courant, à St-Philippe de Laprairie, après l'arrivée du train de Montréal.

A la famille en deuil, le «Canada» offre ses sincères sympathies.

LES VINGT ANS DE PREPRIÉTÉ DE M. L'ABBE OUELLETTE

Une messe solennelle sera chantée par le jubilaire, à Terrebonne

GRAND BANQUET

Dimanche dernier, M. l'abbé J.-S. Comtois, curé de Terrebonne, a annoncé aux paroissiens de Terrebonne, que la paroisse ferait un de ses fils les plus distingués, M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des Missionnaires colons, et de la «Voix Nationale». C'est le 21 avril que l'abbé Ouellette célébrera ses vingt ans de sacerdoce. A cette occasion une messe solennelle sera chantée par le jubilaire et Sa Grandeur Mgr Joseph Hallé, donnera le sermon de circonstance.

Après la messe, le clergé sera reçu par M. le curé à presbytère.

A cinq heures, un banquet aura lieu à la salle Masson, sous la présidence de M. le curé de Terrebonne et ce banquet sera suivi d'une soirée récréative et musicale par notre folkloriste national, Charles Marchand, et d'autres artistes.

Les numéros de musique et de chant alternent avec des causeries sur les œuvres nationales. A cette soirée, l'entrée sera gratuite et l'auditoire y trouvera l'occasion de se récréer en même temps que de s'instruire.

LA SOCIÉTÉ ST-J-BAPTISTE

Le comité régional du Nord convoque pour ce soir à 8.30 heures, au No 1017 de la rue Bélanger, les vingt-six sections qui font partie de ce comité régional.

La section François-Xavier Garneau organise une conférence qui sera donnée le lundi, 22 avril, à 8.30 heures du soir, à la salle Masson, angle des rues Boyer et Villavay.

M. Laurent Barré, ancien président de l'Union Catholique des Cultivateurs, traitera du problème agricole. Tous les membres sont invités à y assister avec leurs amis.

PREMIERE COMMUNION A NOTRE-DAME

La première communion des enfants de la paroisse Notre-Dame aura lieu le jeudi, 25 avril, à 8 heures, dans la chapelle du Sacre-Coeur.

La confirmation sera donnée le même jour, à 3 heures de l'après-midi.

Les paroissiens sont priés de prendre note de ce qui suit: Si l'on a dans sa famille quelque enfant malade qui n'aurait pas encore communiqué ou un adulte qui ne serait pas confirmé, on devra en aviser le presbytère.

LE CLUB LIBÉRAL CENTRAL DES FEMMES DE MONTREAL

L'assemblée annuelle et les élections des officières du club libéral central des femmes de Montréal, auront lieu lundi après-midi, à trois heures, le 22 avril courant, dans le Salon Bleu de l'hôtel Windsor.

Les membres du club sont instamment priés d'être présents et d'apporter leur carte de membres.

CHEZ LES OUVRIERS CATHOLIQUES DU CANADA

Le prochain congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada aura lieu à Chicoutimi, les 20, 21 et 22 du mois de juillet.

La ville de Chicoutimi se prépare afin de faire une cordiale réception aux centaines de congressistes qui prendront part à ces assises et qui marqueront une date importante dans la région du Lac Saint-Jean.

M. Gérard Tremblay, membre du bureau de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, sera le représentant officiel du groupe ouvrier catholique à la deuxième session de la Conférence du Travail à Genève qui s'ouvrira le 30 du mois de mai.

M. Tremblay, qui est secrétaire des syndicats catholiques de Montréal, partira le 15 mai pour se rendre à Genève.

Voici la liste des participants: Jean Talon, 1,02 mille; St-Jacques, 1,02 mille; St-Jacques, 1,02 mille; Mont-Royal et Parc, renouvellement, 0,68 mille; voie du Parc, Mont-Royal, prolongement, 3,68 milles; avenue du Parc, enlèvement du triangle à l'avenue des Pins, et de l'ave des Pins à l'ave Mont-Royal, reconstruction des voies, 1,30 mille; rue Jarry, de St-Denis à Bezon, renouvellement d'une voie et construction d'une seconde voie, 0,06 mille; Belanger, de la 1ère avenue à St-Michel, renouvellement d'une voie et construction d'une seconde, 0,58 mille.

ELECTIONS A LA SOCIÉTÉ DE CHIMIE INDUSTRIELLE

M. J. R. Donald succède au lieutenant-colonel Charles Adams. — Au Restaurant Bellevue

LE DR A. D. LITTLE

Comment il faut procéder en chimie industrielle. — Etape par étape

La Société canadienne de Chimie Industrielle, section canadienne, a procédé, hier soir, à l'élection de ses officiers, pour l'année 1929-1930. Ces élections ont eu lieu à la fin d'un dîner au Restaurant Bellevue, sous la présidence du président sortant de charge, le lieutenant-colonel Charles Adams.

L'hôte d'honneur, à ce dîner, a été le Dr A. D. Little, président de l'International Society of Chemical Industry, dont le siège social est à Londres, Angleterre.

Les nouveaux officiers sont: M. J. R. Donald, président; H. P. Moran, secrétaire-trésorier, (réel); directeurs: le président sortant de charge, le lieutenant-colonel Charles Adams; le Dr F. M. Johnson, le Dr Harold Hebert, MM. Philippe Montpetit, E. Papineau-Couture, John Ross Taylor et R. A. Weatherspoon.

M. J. N. Barsha, étudiant de 4e année du McGill, a été décernée la bourse offerte par la Société, pour le meilleur essai sur l'industrie des produits du bois.

L'on a reconnu d'une façon tangible le dévouement qu'apporte à remplir ses fonctions M. H. P. Moran, en lui offrant une magnifique sacoche de voyage.

Il a été noté avec satisfaction qu'au cours de l'année, sept nouveaux membres canadiens-français s'étaient enrégistrés dans la Société.

LE DR LITTLE

L'on s'est transporté ensuite, à la grande salle de conférence de l'Institut des Ingénieurs, rue Mansfield où le Dr A. D. Little a prononcé une conférence, avec projection sur l'écran, sur «Les procédés de développement».

Le conférencier a fait ressortir d'abord l'importance qu'il y avait de faire une distinction entre la chimie pure et la chimie au point de vue industrielle.

Plusieurs découvertes dans la science de la chimie font long feu, pour diverses raisons. Les unes viennent avant leur temps, d'autres ne trouvent pas la finance voulue pour se développer, d'autre part, contre, sont poussées trop de l'avant, ne sont pas assez mûries au cours de leur développement.

Plusieurs exemples illustrent les avancées de l'industrie et y a le Carborundum, le procédé de la fabrication de la soie artificielle. L'on fabrique aujourd'hui, 3.800.000 de ce matériel très recherché, pendant qu'on débutait, trois puissants syndicats ont failli à la tâche.

L'argent est nécessaire, mais il faut qu'il soit appliqué à des recherches lentes et sûres; il faut savoir distinguer entre le rêve et la juste vision.

Les opérations de chimie sont ordinairement assez faciles, mais ce sont les procédés de développement qui offrent des difficultés d'opérations, car ils demandent beaucoup de recherches subséquentes.

Il importe donc de procéder lentement, étape par étape. Il importe d'expérimenter d'abord en petit et de poursuivre le développement graduel, en se rendant bien compte du coût d'installation et des dépenses continuelles, telles que le transport, les assurances, l'annonce, etc.

Et le Dr Little termine en annonçant, sur l'écran, comment l'on a procédé pour le raffinage d'huiles gazeuses pour arriver à obtenir un Petroleum standardisé. L'on construit d'abord un «plant» pouvant donner huit barils par jour et, l'opération dure plusieurs mois; puis l'on en construit un autre d'une capacité de production de 25 barils par jour et ainsi de suite.

Tout cela, demande une mise de fonds considérable.

A LA MAISON LOUIS CARRIER

Le bureau de direction de la maison d'édition Louis Carrier et Cie, Square Beaver Hall, Montréal, est maintenant composé des associés suivants: MM. Paul Gouin, président, Louis Carrier, Allan Ives et le lieutenant-commandant Kenneth J. Riddell.

Né le 3 juin 1899, à Guilford, Surrey, en Angleterre, le commandant Riddell entra de très bonne heure aux écoles maritimes d'Osborne et de Dartmouth. A l'âge de quinze ans, il assistait, comme aspirant de marine, à la bataille d'Heligoland. Il fit la plus grande partie de la guerre dans la mer du Nord, sur divers croiseurs. Vers la fin de 1917, il fut promu sous-lieutenant et servit avec la 7e flottille de destroyers jusqu'à l'été de 1918 où il fut attaché au service des sous-marins, sur l'Atlantique et, plus tard, en Chine. Il fut élevé au commandement en 1924, et, trois ans plus tard, devint lieutenant-commandant à bord du porte-avions H.M.S. Furious.

Le commandant Riddell se retira de la marine, à l'automne dernier, pour habiter le Canada et s'associer à la maison d'éditions françaises et anglaises Louis Carrier et Cie. Il a épousé tout dernièrement Mlle Marguerite Bourgeois, fille de Madame G. Bourgeois, de Montréal.

FEU MME W. IMBLEAU

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme W. Imbleau, épouse de M. W. Imbleau, secrétaire-trésorier de la maison Laporte, Martin, survenue le 16 avril, à l'âge de 59 ans, après une longue et douloureuse maladie. Elle laisse six fils: Wilfrid, Emile, René, Oscar, Gaston, Roland, ainsi que deux filles: Blanche (Mme Edwards) et Germaine (Mme Laramée).

Les funérailles auront lieu à l'église St-Jean-Baptiste. Le départ de la région aura lieu le 19 avril, à 8 heures 15.

Le bureau de direction de la maison d'édition Louis Carrier et Cie, Square Beaver Hall, Montréal, est maintenant composé des associés suivants: MM. Paul Gouin, président, Louis Carrier, Allan Ives et le lieutenant-commandant Kenneth J. Riddell.

Né le 3 juin 1899, à Guilford, Surrey, en Angleterre, le commandant Riddell entra de très bonne heure aux écoles maritimes d'Osborne et de Dartmouth. A l'âge de quinze ans, il assistait, comme aspirant de marine, à la bataille d'Heligoland. Il fit la plus grande partie de la guerre dans la mer du Nord, sur divers croiseurs. Vers la fin de 1917, il fut promu sous-lieutenant et servit avec la 7e flottille de destroyers jusqu'à l'été de 1918 où il fut attaché au service des sous-marins, sur l'Atlantique et, plus tard, en Chine. Il fut élevé au commandement en 1924, et, trois ans plus tard, devint lieutenant-commandant à bord du porte-avions H.M.S. Furious.

Le commandant Riddell se retira de la marine, à l'automne dernier, pour habiter le Canada et s'associer à la maison d'éditions françaises et anglaises Louis Carrier et Cie. Il a épousé tout dernièrement Mlle Marguerite Bourgeois, fille de Madame G. Bourgeois, de Montréal.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme W. Imbleau, épouse de M. W. Imbleau, secrétaire-trésorier de la maison Laporte, Martin, survenue le 16 avril, à l'âge de 59 ans, après une longue et douloureuse maladie. Elle laisse six fils: Wilfrid, Emile, René, Oscar, Gaston, Roland, ainsi que deux filles: Blanche (Mme Edwards) et Germaine (Mme Laramée).

Les funérailles auront lieu à l'église St-Jean-Baptiste. Le départ de la région aura lieu le 19 avril, à 8 heures 15.

Le bureau de direction de la maison d'édition Louis Carrier et Cie, Square Beaver Hall, Montréal, est maintenant composé des associés suivants: MM. Paul Gouin, président, Louis Carrier, Allan Ives et le lieutenant-commandant Kenneth J. Riddell.

LES PROPRIETAIRES ET LES TERMINI FERROVIAIRES

L'éch. Savard dit à la Ligue les projets qu'exécutera le Pacifique-Canadien

LE PLAN QUIMET

Un débat sur la question scolaire. — Campagne de recrutement. — Nos pécheries

Deux longues discussions se sont produites, hier soir, à l'assemblée de la Ligue des propriétaires. La première avait trait à la dernière loi scolaire adoptée à la législature et la seconde portait sur tout le problème des chemins de fer dans Montréal.

Le débat sur le dernier point a été soulevé par la lecture, par le président de la Ligue, M. E. Savard, du rapport des délégués de la Ligue auprès des autorités fédérales, relativement à ce problème. La Ligue des propriétaires faisait partie de la forte délégation montréalaise qui s'est allée rencontrer l'honorable M. Dunning, ministre des chemins de fer, et d'autres membres du cabinet fédéral, relativement à cette question des terminaux ferroviaires à Montréal. M. Savard a déclaré, comme on le sait déjà par la voie des journaux, que le ministre des chemins de fer avait accueilli très favorablement la délégation et que même à l'heure actuelle, le principe de la solution immédiate du problème avait été adopté. Déjà même, on demande de voter un premier crédit de \$50.000.000.

Le rapport de M. Savard a été adopté, mais une longue discussion s'est suivie relativement aux différents projets à l'étude. C'est au cours de ce débat que l'on a appris des nouvelles fort intéressantes de l'échevin Savard qui déclarait qu'il avait fait à Paris qu'il n'y aurait pas de gare centrale à Montréal, car le Pacifique Canadien tient à ses propriétés actuelles, tandis que le National Canadien maintient une attitude analogue pour les siennes.

Toutefois, il a laissé entendre qu'au lieu de centraliser en plein cœur de Montréal, comme certains le voudraient, on va décentraliser. Le Pacifique Canadien pour sa part, va agrandir la gare Windsor qui servira exclusivement pour son trafic d'ouest; il va améliorer très sensiblement la gare Viger, qui va servir aux trains de l'est exclusivement; à la rue Jean-Talot, au coût de pas moins de \$50.000.000 qui sera le terminus des trains du nord. Je puis vous assurer que cela, a-t-il dit; et il ajouta avec sa bonhomie coutumière: «Les Montréalais feront, à l'avenir, comme les Parisiens: quand ils voudront prendre un train, ils se rendront à la gare, ce ne sera pas le train qui viendra les chercher».

Immédiatement après, l'échevin Savard déclara que le projet de l'ingénieur Quimet, un souterrain en plein cœur de Montréal avec une gare centrale d'union pour les deux chemins de fer, méritait d'être étudié sérieusement, car il comporte une foule de suggestions fort intéressantes.

M. Charles Duquette, ex-maire, a aussi pris part au débat. Il abonde dans le sens de l'échevin Savard et ajoute même, pour ce qui est de la gare Viger, que cette gare va servir fortement agrandie et qu'elle va servir de gare union pour les trains de l'est des deux compagnies ferroviaires. M. Duquette déclara aussi que le projet Quimet valait d'être étudié. Il rappela également les projets Lavoie et leur valeur pour la cité et ses progrès futurs.

Au préalable, l'assemblée avait adopté une résolution de M. Anthime Desjardins secondée par M. Demetrius Baril en disant que le projet Quimet et priant la Ligue d'envoyer un délégué à Ottawa à cette fin quand le bill 40, touchant le plan Quimet, sera présenté aux Communes. La date a été fixée au 24 avril courant.

Différents autres membres ont pris part à cette intéressante discussion, au nombre desquels le notaire F. S. Mackay, M. Anthime Desjardins, M. Demetrius Baril, M. Dr Lecavalier, M. L. M. Cornélien, etc.

La question scolaire a été référée au comité exécutif de la Ligue après une longue discussion soulevée par une motion de M. Lamarré à l'effet d'exiger de M. Victor Doré, président de la Commission scolaire, des explications relativement à l'attitude qu'il avait prise à Québec vis-à-vis le bill des écoles qui a été adopté et qui aurait pour effet de diminuer les revenus de la Commission d'environ \$200.000 pour cette année.

Les membres s'opposèrent finalement à cette motion qui paraissait, disaient quelques-uns, comme une censure de M. Doré quand, réellement on ne connaissait pas encore toute la nature du débat à la législature. On refusa la question à l'exécutif qui obtiendra les explications nécessaires et de nature à renseigner complètement les membres. Rapport sera fait à la prochaine assemblée.

Le président Savard a, de plus, annoncé que la campagne de recrutement de la Ligue allait commencer dès lundi prochain. Il demande le concours dévoué de tous les membres pour qu'ils contribuent de leur présence et de leur parole aux assemblées de quartier qui seront tenues.

M. Savard voudrait que le nombre des membres de la Ligue fut doublé.

Son influence n'en sera qu'accroître, dit-il, et ce sera à l'avantage de tous les propriétaires.

M. J.-E. Laurin, secrétaire-gérant de la Ligue, annonça que la première assemblée serait tenue lundi soir à la salle Desrosiers, à Ville-Marie.

M. Demetrius Baril a également annoncé que vendredi soir de cette semaine, c'est-à-dire demain soir, à la salle de la Ligue, 706 rue Saint-Gabriel, une importante et intéressante causerie sera donnée sur les pêcheries du golfe Saint-Laurent. Le conférencier sera M. Louis Bérubé, gradué de l'Université de Washington, distingué comparatiste de Mont-Louis, tiré de la question. La conférence est gratuite et M. Baril invite cordialement les membres et leurs amis.

Le bureau de direction de la maison d'édition Louis Carrier et Cie, Square Beaver Hall, Montréal, est maintenant composé des associés suivants: MM. Paul Gouin, président, Louis Carrier, Allan Ives et le lieutenant-commandant Kenneth J. Riddell.

Né le 3 juin 1